

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 19 NOVEMBRE 2015**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 20 45

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	
Présents.....	32
Absents représentés	13
Absents excusés	0
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE DIX NEUF NOVEMBRE à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 novembre 2015 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA (jusqu'au vœu), Mmes GAMBIASIO, WOJCIECHOWSKI, VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI (à partir du point A), BERNARD Méhadée (jusqu'au vœu), M. MOKRANI (à partir du point A) adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mme LESENS, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO (à partir du point A), KIROUANE, PIERON, MM. SEBKHI, AIT AMARA, Mme SIZORN (à partir du point A), M. ZAVALLONE (à partir du point A), Mmes APPOLAIRE (jusqu'au vote du secrétaire de séance), LE FRANC (jusqu'au vote du secrétaire de séance), MM. LECLERCQ (jusqu'au vote du secrétaire de séance), BOUILLAUD (jusqu'au vote du secrétaire de séance), AUBRY (jusqu'au vote du secrétaire de séance), Mmes POURRIOT (jusqu'au vote du secrétaire de séance), BAILLON (jusqu'au vote du secrétaire de séance), BERNARD Sandrine (jusqu'au vote du secrétaire de séance), conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. RHOUMA, adjoint au Maire, représenté par M. HEFAD (à partir du point B)
M. MAYET, adjoint au Maire, représenté par M. MARCHAND
Mme SEBAIHI, adjointe au Maire, représentée par Mme. RODRIGO (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
Mme Méhadée BERNARD, adjointe au Maire, représentée par M. MOKRANI (à partir du point B)
M. MOKRANI, adjoint au Maire, représenté par M. BEAUBILLARD (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
Mme POLIAN, conseillère municipale, représentée par M. PRAT
Mme SPIRO, conseillère municipale, représentée par Mme PETER
Mme MACEDO, conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU
Mme PAURON, conseillère municipale, représentée par M. CHIESA
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par Mme WOJCIECHOWSKI
Mme SIZORN, conseillère municipale, représentée par Mme ZERNER (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
M. ZAVALLONE, conseiller municipal, représenté par M. BELABBAS (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
Mme ANDRIA, conseillère municipale, représentée par M. LECLERCQ (jusqu'au vote du secrétaire de séance)
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme Sandrine BERNARD (jusqu'au vote du secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(39 voix pour et 6 abstentions : MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes ANDRIA, APPOLAIRE, LE FRANC)

M. BOUYSSOU ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

M. BOUYSSOU. - *« Bonsoir à toutes et à tous. Je salue le public particulièrement nombreux ce soir et on aura l'occasion de leur dédier quelques moments. Donc, avant de passer la parole aux différents groupes, je me dois de faire l'état des présents et d'installer la séance du Conseil. Donc, j'ai reçu mandat de M. Alexandre Vallat Siriyotha pour Mme Sandrine Bernard, mandat de Jacqueline Spiro pour Séverine Peter, mandat de Daniel Mayet pour Romain Marchand, de Sarah Misslin pour Bozena Wojciechowski, de Pierre Martinez pour Philippe Bouyssou, de Romain Zavallone pour Mehdy Belabbas, de Nicole Polian pour Stéphane Prat, de Sabrina Sebaihi qui me représente en ce moment à une réunion à la Préfecture et qui nous rejoindra en cours de séance à Josée Rodrigo, de Charlotte Pauron à Pierre Chiesa, de Marie Andria à M. Régis Leclercq. Et ensuite des collègues qui nous rejoindront en cours de soirée et qui donnent un mandat provisoire : Mehdi Mokrani pour Olivier Beaubillard, Fanny Sizorn pour Jeanne Zerner et Ana Macedo pour Ouarda Kirouane. Voilà pour ce qui est des procurations.*

Il nous reste à désigner un secrétaire ou une secrétaire de séance. Y a-t-il des candidatures ? D'habitude, c'est Fanny Sizorn qui propose la candidature de Séverine Peter. Alors, comme Ouarda Kirouane tu as mandat de Fanny Sizorn ? »

Mme KIROUANE. - *« Je vais donc proposer Séverine Peter. (Rire) »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Ouarda Kirouane. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non. Je soumetts aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Merci. Donc, Séverine Peter, tu es élue secrétaire et nous t'en remercions. »*

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche Communistes, Parti de Gauche, ensemble et citoyens ayant réuni la majorité des suffrages est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(39 voix pour et 6 abstentions : MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes ANDRIA, APPOLAIRE, LE FRANC)

M. BOUYSSOU. - *« Donc, chers collègues. Il aurait été inconcevable que moins d'une semaine après les attentats qui ont été perpétrés à Paris et dans sa banlieue, nous ne débuitions pas notre Conseil Municipal par un hommage aux victimes. Hommage aux 129 personnes décédées, aux familles, aux proches desquels nous exprimons nos condoléances et notre solidarité. Toutes et tous ont été vendredi les cibles innocentes d'un terrorisme aveugle qui a provoqué un véritable carnage dans la capitale et sa banlieue, dans des lieux symboliques de la fraternité, de la convivialité et de la fête. Je vous propose donc que nous ouvrons cette séance du Conseil Municipal en respectant une minute de silence. »*

(minute de silence)

M. BOUYSSOU. - *« Je vous remercie. J'ai donc proposé qu'en ces circonstances dramatiques tout en tenant le Conseil Municipal avec l'ordre du jour prévu, nous consacrons un temps permettant l'expression de tous les groupes politiques sur la situation créée par ces attentats. Chacun le voit bien. Si nous sommes encore toutes et tous sur le coup de l'effroi, de l'émotion et du chagrin face à un tel déchaînement de violence, le temps est déjà venu du débat politique sur les raisons, les responsabilités, les solutions à apporter. Avant que chacun s'exprime, je souhaite pour ma part affirmer quelques idées qui me paraissent devoir être le ciment de nos actions pour la période à venir.*

La première, c'est que puisque ce sont les valeurs fondamentales de notre pays et de notre République, la liberté, l'égalité, la fraternité, qui ont été prises pour cible, rien n'est plus urgent que de se rassembler pour les défendre et les faire vivre. Aussi, les mesures nécessaires de sécurité face à la gravité des attaques ne doivent pas conduire à l'instauration d'un état d'exception mettant en cause les libertés fondamentales. La suspension prolongée de toute ou partie de celles-ci constitue pour moi une victoire pour les terroristes et je suis convaincu que la force de notre République réside dans la démocratie et la liberté. De même, nous devons rejeter toutes les tentatives de division de notre peuple, toute stigmatisation d'une partie de la population de notre pays au regard de ses origines et de sa religion. Enfin dans la fraternité, nous devons continuer à vivre pour montrer que nous sommes résolus à combattre la violence aveugle. C'est d'ailleurs le sens de la décision que nous avons prise à Ivry de maintenir l'ensemble des initiatives publiques programmées.

Ma deuxième réflexion porte sur la nécessité de remettre en cause la logique conduite par le pacte de stabilité européen de réduction des dépenses publiques qui conduit à la remise en cause des moyens des services publics pourtant garants de la cohésion nationale. Je note que le Président de la République l'a reconnu dans son intervention de lundi dernier devant le Congrès, mais il faut maintenant passer des paroles aux actes et donner des moyens supplémentaires à ces services publics et pas seulement à ceux qui travaillent à la sécurité de nos concitoyens. Je pense notamment à l'éducation qui est au cœur de la réponse nécessaire pour forger une unité nationale digne de la République.

Ma troisième réflexion, et ce sera la dernière, porte sur l'urgence absolue de changer les objectifs et les moyens de la nécessaire mobilisation internationale en faveur de la paix dans le monde et notamment de toutes ces régions du Moyen-Orient totalement déstabilisées par les aventures guerrières débutées en Irak et poursuivies en Libye et en Syrie. Là aussi, je me félicite que le Président de la République ait enfin appelé à la saisine de l'Organisation des Nations Unies et à une coordination des stratégies internationales. Cela doit se traduire par l'engagement d'actions coordonnées en faveur de la paix et non pas pour la recherche de domination de puissances internationales, quelles qu'elles soient.

Chers collègues, avant de passer la parole à celles et ceux d'entre vous qui la demanderont, je veux terminer mon propos en souhaitant que l'échange que nous allons avoir soit à la hauteur de la gravité de la situation. Je vous remercie de votre attention. Et bien évidemment, je passe la parole à celles et ceux d'entre vous qui la souhaitent. Mehdy Belabbas, Régis Leclercq, Arthur Riedacker. Je vais essayer de relever tous les intervenants. D'autres interventions ? Mourad Tagzout, pardon. Sandrine Bernard, Atef Rhouma et Olivier Beaubillard. Ok, je crois que j'ai tout le monde. Donc, la parole est à Mehdy Belabbas. »

M. BELABBAS. - *« Merci, Monsieur le Maire. Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. À nouveau, en moins d'une année, notre pays est confronté à l'horreur et à la barbarie du fanatisme et du terrorisme. Notre pays est meurtri et nous devons faire preuve de responsabilité face à l'attaque dont nous sommes victimes. Nos pensées vont tout d'abord aux 130 victimes des attentats du Bataclan et du 11^e arrondissement ainsi qu'à leur famille. Notre groupe souhaite également rendre hommage aux policiers, aux pompiers, aux équipes de secours et aux soignants qui sont intervenus avec une efficacité unanimement saluée et qui prouve, s'il en était encore besoin, l'impérieuse nécessité d'avoir des services publics de qualité. C'est donc avec un sens aigu de leurs responsabilités que les écologistes ont répondu*

présents à l'appel à l'unité nationale lancé par le Président de la République. Nous sommes unis. Unis, dans la peine et dans le deuil. Unis également, dans notre volonté de combattre le terrorisme et ses causes profondes. Toutefois, gardons-nous bien d'annonces formulées à la hâte sous le coup de la colère et de l'émotion qui sont, nous le savons bien, de mauvaises conseillères.

Cette folie meurtrière n'a pour but que de créer la discorde au sein de la communauté nationale et d'instaurer un climat de panique et de haine prompt à la destruction. Mais notre République ainsi que nos traditions démocratiques sont plus fortes que la violence aveugle et les tentatives de division. Cette unité nationale n'impose à quiconque de renoncer à ses convictions et ses traditions, mais intime à chacune et chacun de se sentir plus que jamais responsable du destin de notre pays tout entier. Notre liberté reste entière et notre esprit des responsabilités sera total. L'unité nationale ne peut être un consensus sécuritaire univoque. Il ne s'agit pas d'avaliser des idées aujourd'hui, des idées que nous avons combattues hier, mais il s'agit d'être conscient du trouble dans notre pays et de la peur. Ni la surveillance de masse ni la déchéance de la nationalité par exemple ne constituent des solutions conformes à nos valeurs et efficaces pour la lutte contre le terrorisme. C'est justement nos libertés fondamentales que les terroristes ont attaquées et ils ne gagneront pas. Ce sont elles que nous devons faire vivre aujourd'hui, et ce, plus que jamais. Nous serons vigilants pour que notre démocratie n'ait pas à pâtir de la lutte contre le terrorisme. Ce serait permettre aux terroristes de gagner que de faire reculer nos droits fondamentaux. L'État de droit, c'est la garantie que la force de l'État respectera les droits de chacun pour défendre les droits de tous. Depuis 1986, ce sont près de 16 lois anti-terroristes qui ont été votées par le Parlement et ce n'est donc pas l'arsenal législatif déjà conséquent en la matière qu'il faut renforcer, mais plutôt les moyens alloués aux Renseignements, à la justice et à la police qu'il faut développer. Nous devons agir sur les raisons structurelles qui engendrent des apprentis djihadistes. Par tous les moyens nécessaires : l'éducation et la coercition, la lutte contre les ghettos et les discriminations, la plus grande fermeté dans notre politique de sécurité et la plus grande détermination dans notre politique de cohésion sociale.

Voilà mes chers collègues, mesdames et messieurs, l'esprit de résistance qui nous anime aujourd'hui. C'est dans cet esprit que nous resterons au service de l'intérêt général et de notre collectivité. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mehdy Belabbas. Régis Leclercq. »*

M. LECLERCQ. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. La communauté nationale dans son ensemble avait été touchée en janvier dernier au travers de cibles honnies par les terroristes. Vendredi dernier, l'horreur a changé de vecteur. Elle ne visait plus seulement des symboles, elle visait la population dans sa diversité, notre quotidien. Elle voulait nous toucher au cœur. Je pense aux victimes françaises et étrangères, aux blessés, à leur famille, à leurs amis, aux témoins de ces atrocités. Je pense à ceux qui continueront à souffrir de ces attaques dans leur chair et dans leur âme pendant toute leur vie. Je souhaite rendre hommage aux forces de l'ordre, aux personnels hospitaliers, à toutes celles et ceux qui bénévolement, anonymement, ont tendu leur main pour secourir leurs concitoyens. Je souhaite également saluer ces agents de l'ombre, dont je suis certain qu'au cours des mois écoulés nous ont épargné d'autres drames. Ne les oublions pas.*

Face à la barbarie, la République doit demeurer forte. Jamais la France depuis la Seconde Guerre mondiale n'a subi une telle attaque. Car oui, les événements du 13 novembre ne sont

pas que des attentats. Ce sont des actes de guerre. L'objectif des terroristes est clair : ils souhaitent nous faire souffrir, nous effrayer, bouleverser nos habitudes pour nous faire finalement perdre la raison. Ils souhaitent nous opposer les uns aux autres, nous pousser à renier nos valeurs pour nous rabaisser à leur niveau. La République doit rester unie, elle doit poursuivre et châtier ses assaillants.

Pour cela, nous devons être lucides, méthodiques et déterminés. Soyons lucides. Nous sommes engagés dans une guerre d'une nature particulière. Ces fanatiques n'envisagent que deux options : nous asservir ou nous tuer. Leur détermination est absolue. La mort n'est pas pour eux un sacrifice. De ce fait, c'est une guerre spéciale qui s'engage, car il ne pourra pas y avoir de compromis. Soyons lucides face à la nature et à la force de notre ennemi. Ne le sous-estimons pas. Il occupe militairement un large territoire. Ces dizaines de milliers d'hommes y soumettent les populations. Les volontaires affluent, mués par le fanatisme religieux, par l'aigreur, par l'ignorance. Ils maîtrisent les outils techniques, financiers et médiatiques. Nous devons agir avec méthode. Nous sommes mobilisés sur notre sol et à l'extérieur. La France ne sera pas en paix tant que ces fanatiques trouveront refuge en Syrie, en Irak ou ailleurs. Le monde s'est couvert des couleurs de notre drapeau depuis vendredi. La société internationale nous écoute. Les solutions devront être multilatérales en respectant la charte d'action collective des Nations Unies et l'OTAN doit également appuyer cette entreprise de légitime défense. Pour vaincre, nous allons devoir infléchir nos positions diplomatiques. Nous devons trouver de nouveaux partenaires pour intervenir au sol, tels les Kurdes, l'Iran, la Turquie, mais aussi la Russie sans oublier l'État syrien. Bachar El-Assad a une large responsabilité dans la montée en puissance du djihadisme en Syrie. C'est une évidence. Toutefois, nous ne pouvons plus faire de la question de son sort personnel le préalable à la consolidation de la coalition. Les circonstances nous imposent de hiérarchiser les monstres et dans le classement de la barbarie, Daech est notre ennemi absolu.

Pour l'emporter, nous avons également besoin de constance dans l'action. Les décisions qui seront prises ne pourront pas être révisées dans quelques mois. Elles doivent être l'aboutissement d'un consensus national qui nous engagera pour les années à venir. Dans l'immédiat, nous devons combattre l'infiltration sur notre sol de djihadistes étrangers, combattre sans concession la radicalisation et prendre, au-delà de ses causes immédiates, le mal à la racine. Depuis janvier dernier, la situation s'est encore détériorée, les tensions augmentent, le communautarisme se renforce. J'insiste là-dessus, le rôle des élus locaux est essentiel pour lutter contre ces phénomènes au quotidien et qui tous en tant que garants du vivre ensemble font face à nos inquiétudes collectives. Les apprentis terroristes français sont aussi le produit de l'échec de nos politiques et de nos lâchetés depuis plusieurs décennies. Notre modèle d'intégration a failli et cet échec porte la destinée des terroristes qui sont nés en France. Nous devons comprendre pourquoi ces fils de France se sont abandonnés à nier les valeurs de la République. Il en découlera des politiques publiques de longue haleine, caractérisées par moins de renoncements, de relativisme et de naïveté. Il faudra des décennies pour changer à nouveau la face de notre société. Ce chemin passe par la culture et l'éducation. Elles sont les grands ennemis des barbares. Elles sont pour nous des alliées et des armes.

Pour gagner cette guerre, nous devons être déterminés. Notre combat aura un coût humain, financier et bousculera quelques-unes de nos traditions. Il y aura malheureusement d'autres attentats sur notre sol et dans d'autres pays après la litanie des attentats : Mali, Nigéria, Tunisie, Égypte, Russie, Turquie, Liban, pour ne pas parler de l'Afghanistan, de l'Irak ou de la

Syrie affectés au quotidien. Tous les projets d'attentats ne pourront pas être déjoués à temps. Il y aura d'autres victimes. Engagés sur plusieurs fronts, certains de nos soldats ne reviendront pas. Cette guerre aura une implication financière. Si ce combat est réellement une priorité, et il ne peut que l'être, il faudra accepter que d'autres politiques publiques soient moins prioritaires.

Au-delà pour notre démocratie, concilier cette guerre avec nos idéaux sera l'enjeu des prochains mois. Nous ne pouvons plus tolérer que des milliers d'individus fanatisés soient libres de répandre leur venin dans la société. Le premier des droits de l'homme et du citoyen, c'est la sûreté. C'est le devoir de tous les élus de la République d'agir pour le garantir à nos concitoyens. De même pour la liberté et la résistance à l'oppression. Nous devons interpellier et isoler ces personnes, si besoin dans un cadre légal exceptionnel. Vis-à-vis de ceux qui nous menacent et nous haïssent, il ne s'agit plus d'être seulement dans la réaction. C'est à nous de prendre l'initiative de bousculer leurs organisations, leurs projets, leurs réseaux. Jusqu'à maintenant, la vie était pour eux trop facile. Ils profitent des garanties d'un état de droit qu'ils veulent anéantir. Le régime de l'état d'urgence doit être actualisé. Notre besoin de réactivité en matière de renseignement dans ces circonstances si particulières devrait conduire à suspendre certaines lourdeurs. Nous devons également protéger nos concitoyens de confession musulmane des prêcheurs radicaux qui mettent des dizaines de mosquées au banc de la République. La laïcité n'est pas un slogan, c'est un combat. Il faut expulser de notre territoire les imams intégristes étrangers qui distillent leur message de haine et de mort. Aucun propos ambigu ne doit bénéficier d'une présomption de doute bienveillante. Notre devoir est aussi de protéger et de rassurer nos concitoyens musulmans. Nous devons donner à l'Islam les mêmes garanties qu'aux autres cultes et lui imposer les mêmes restrictions au nom de l'ordre public. Il est nécessaire d'ouvrir un débat dépassionné sur la place d'un islam de France, la formation de ses imams, mais aussi le contrôle de ses lieux de culte.

Enfin, nous avons besoin d'une meilleure coordination de la communauté du renseignement et de la police dans le cadre européen. On parle beaucoup du PNR (ou fichier des passagers aériens). Il est indispensable, mais d'autres solutions devront également être mises en œuvre pour croiser les profils des apprentis terroristes. Ainsi, la Belgique ne peut plus faire office de base arrière pour les djihadistes européens. La question de l'avenir de Schengen est posée. Nous avons besoin de l'adapter aux circonstances nouvelles. Malheureusement, les exigences de sécurité devront pour un temps au moins reprendre le dessus. L'unité nationale à laquelle nous sommes tous attachés en ces heures difficiles nous impose d'être à la hauteur de ce que nos concitoyens attendent. Personne ne dispose seul de l'intégralité des solutions pour permettre à notre Nation de se relever et de vaincre. Nous devons donc travailler ensemble pour construire la réponse que la France doit adresser à tous ceux qui pensent la réduire.

Pour conclure, je vais dire un mot sur le fait que nous avons préféré lundi soir dernier nous retrouver entre élus autour d'amis pour un moment de recueillement suite aux attentats, plutôt que dans le cadre du rassemblement organisé par la ville devant la mairie. Nous avons regretté de ne pas être à côté de certains Ivryens qui attendaient de nous voir. Mais si nous n'étions pas avec eux physiquement, nous l'étions dans le recueillement. Nous ne nous sommes pas rendus au rassemblement devant la mairie, car nous avons été extrêmement choqués des polémiques ouvertes par certains élus de la majorité le lendemain même de ces massacres de masse et nous ne souhaitons pas être dans la polémique ce jour de recueillement, de partage et d'affirmation de nos valeurs de fraternité. Je ne veux pas terminer mon intervention par une note négative et je vais citer un extrait d'un article du New York Times : « La France

incarne tout ce que les fanatiques religieux du monde détestent : la joie de vivre par une myriade de petites choses, le parfum d'une tasse de café et des croissants le matin, de belles femmes en robe souriant librement dans la rue, l'odeur du pain chaud, une bouteille de vin que l'on partage entre amis, quelques gouttes de parfum, des enfants qui jouent dans les jardins du Luxembourg, le droit de ne croire en aucun dieu, de se moquer des calories, de flirter, fumer et apprécier le sexe hors mariage, de prendre des vacances, de lire n'importe quel livre, d'aller à l'école gratuitement, jouer, rire, se disputer, se moquer des prélats comme des politiciens, de ne pas se soucier de la vie après la mort. Aucun pays n'a de meilleure définition de la vie que les Français. » New York Times. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, M. Leclercq. Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Merci, Monsieur le Maire. Merci chers collègues et Mesdames et Messieurs. La situation est nouvelle après les événements de vendredi dernier et ceci aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Je commencerai par le niveau international. On note une évolution qui était souhaitable depuis longtemps, depuis au moins deux ou trois ans, à savoir l'ouverture d'un dialogue avec toutes les forces de la région au niveau international, notamment avec la Russie, avec l'Iran, ce qui a mis beaucoup de temps et dans laquelle la France n'a pas toujours été dans le bon sens. Nous ne reviendrons pas sur cet aspect. Nous l'avons fait il y a quelques semaines à l'occasion du débat sur les réfugiés. On pourra retrouver notre intervention sur notre blog. Il faut donc aujourd'hui se féliciter de l'évolution de la position de la France et il faut espérer que cela se traduira par des actions concrètes et qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Par contre, il faut être prudent. L'Italie par exemple est aussi favorable à ce dialogue avec une plus grande implication de la Russie, mais veut à tout prix éviter un scénario à la libyenne qu'on a connu et je crois que nous sommes tous d'accord qu'il faut éviter ce genre de scénario. Ne l'oublions pas. Toutes nos affaires ne datent pas d'hier matin. Il y a déjà quelques années que nous avons fait des erreurs.*

J'en viens maintenant au niveau national. Alors, j'ai reçu de nombreux messages de différents pays, notamment de la Norvège. Et tout le monde se souvient du massacre qui a eu lieu en Norvège par un Norvégien. Donc, c'était assez dramatique sur cette île et donc nous avons à peu près une situation semblable puisque c'est une attaque de Français, même s'il y a des motivations différentes. Et donc on doit s'interroger sur la manière de gérer ce genre de choses. J'ai aussi eu avec beaucoup de plaisir un message des Grecs, de Syriza notamment. Et donc je crois qu'ils sont également préoccupés par cette question-là, même si nous, on ne pense pas toujours à leurs difficultés qu'ils ont quand ils reçoivent tous les réfugiés. J'en ai reçu aussi de l'Éthiopie et de bien d'autres pays. Donc, tous ont rendu hommage aux victimes, aux blessés. Ils nous ont envoyé leurs condoléances et donc je voudrais à mon tour m'associer à tout ce qui a été dit, à toutes les personnes qui ont été touchées de près ou de loin, physiquement, moralement, dans ces opérations. La cible bien sûr était la liberté, l'égalité et la fraternité, comme l'a rappelé Philippe Bouyssou. Je voudrais rajouter et je tiens beaucoup à cela, la laïcité. Parce que c'est surtout la laïcité, même si ce n'est pas inscrit dans le fronton avec les trois mots liberté, égalité et fraternité. On devrait rajouter ça systématiquement parce que c'est quand même un énorme, un grand saut dans l'évolution de notre pays et qui permet de maintenir la coexistence pacifique entre les différentes manières de penser. Et donc, c'est tout à fait essentiel.

Alors pour l'état d'urgence, évidemment on peut en discuter. Le MRC (mouvement républicain et citoyen) a voté aujourd'hui l'état d'urgence pour trois mois. On considère que c'est un bouclier et que cela doit être provisoire. Évidemment, il faudra s'interroger sur la manière de gérer tout ça dans le long terme. Mais on peut très bien imaginer quand même qu'à court terme, on puisse avoir un état d'urgence et de façon à ce qu'on puisse se retourner correctement et éviter d'autres attentats. Il faudra aussi réfléchir sur les causes de l'expansion de l'islam radical. On sait bien qu'il y a une multiplicité de causes et nous ne résoudrons pas cette question ce soir. Donc, je n'insisterai pas davantage, mais elle est essentielle. Parce que si on ne s'interroge pas sur ce genre de chose, on pourra toujours faire des discours, mais on ne sera pas forcément très efficace dans l'action.

Enfin, je voudrai terminer en rappelant que nous avons déjà connu en France des guerres de religion, des fous de Dieu. Plantu l'a subtilement rappelé dans un de ses dessins hier ou avant-hier, en rappelant cela. Et je crois que c'est tout à fait essentiel et on a tendance à parfois l'oublier. Donc tout ça, ça nous renvoie aussi à la manière dont on vit, dont on regarde les choses et aussi à notre histoire. Donc voilà les points sur lesquels je voulais insister ce soir et je vous remercie pour votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Arthur Riedacker. Mourad Tagzout. »*

M. TAGZOUT. - *« Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Maire de nous donner l'occasion de cet échange à un moment aussi grave pour l'avenir de notre pays et de permettre aux Ivryens de connaître la teneur des propos que nous allons tenir ce soir.*

Nous sommes réunis alors que nous avons subi durant l'année 2015 une suite d'attentats d'une rare sauvagerie. D'abord, ceux des 7, 8 et 9 janvier puis celui du 13 novembre et enfin la réplique du 18 novembre. Nous sommes devant une violence conceptualisée pour jeter l'effroi et la terreur. Elle se justifie chez ces auteurs à partir d'une lecture fascisante de la religion musulmane. Nous faisons face, il ne faut pas avoir peur de le nommer, au terrorisme islamiste. La République est en devoir d'apporter une réponse déterminée et sans faille à cette menace qui cible ses fondements. Toutes les actions à entreprendre devront viser leur préservation et leur consolidation. Dans cette épreuve, si les pouvoirs publics doivent effectivement s'attacher à garantir la sécurité de tous les citoyens et de leur famille, il n'en reste pas moins qu'il est de leur devoir de le faire dans le strict respect du droit et surtout dans une vigilance permanente qui pare à tout glissement des nécessaires mesures sécuritaires à entreprendre vers un arbitraire toujours possible, même dans le meilleur des Etats.

Les attentats de ces derniers jours viennent en résonance à ceux qui avaient visé Charlie Hebdo et l'Hyper Casher de la porte de Vincennes. Les dix mois qui se sont écoulés sont malheureusement une patente illustration de l'échec de la direction politique de notre pays. Elle n'a pas pris la mesure des enjeux de la situation ouverte par les massacres de janvier 2015. L'accroissement de la menace terroriste islamiste contre l'humanité est dû à de multiples causes. C'est bien tout un ensemble de causes qui ont permis à ce terrorisme islamiste de faire le carnage que nous connaissons. D'ailleurs, il ne faut pas feindre de découvrir l'horreur avec les dernières actions en date ou avec l'émergence dudit État Islamique. L'islamisme a commencé depuis des décennies à sévir par des crimes, à semer dévastation et désespoir dans de nombreuses contrées. Ne faut-il pas voir dans l'accueil en France de l'opposant Khomeini une racine de ce qui nous arrive ? Ne faut-il pas également la voir dans la qualification « d'opposants armés » accordée aux terroristes algériens dans les

années quatre-vingt-dix, les faisant bénéficier de l'asile politique puis de naturalisation laxiste et insouciante de la source du mal ? De manière plus générale, ne faut-il pas voir dans le manque de solidarité et de soutien de la France à l'endroit des oppositions et des forces démocratiques et progressistes aux régimes populistes et totalitaires des rives sud et orientales de la Méditerranée, la faute originelle ? Mais tout cela se prolonge encore aujourd'hui par une appréciation à géométrie variable de l'islamisme et de ses démembrements. Combattre l'État Islamique tout en entraînant Al-Nosra, l'antenne d'Al-Qaida en Syrie, dénoncer El-Baghdadi tout en restant réservé sur les idéologies meurtrières des Frères musulmans, du néo calife ottoman Erdogan qu'il y a quelques semaines encore tenait tranquillement un meeting électoral au Zénith de Strasbourg et des potentats Wahabis du haut golfe. L'apparente contradiction qui marque la position française tient au fond au poids du complexe militaro-industriel dans la détermination de ses choix régaliens. Il convient de mettre en cause l'industrie française de l'armement qui a entraîné notre pays à faire des concessions aux représentants d'états islamiques barbares, leur réservant les égards les plus humiliants par nos gouvernants, comme en témoigne encore l'indécente rencontre ce début de semaine entre Manuel Valls et le ministre des Affaires Étrangères du Qatar. C'est que leurs capitaux sont devenus depuis la crise financière de 2008 indispensables à la survie d'un capitalisme français archaïque. Cela fait fermer les yeux sur le financement et l'encouragement de Daech par l'Arabie Saoudite, « l'alliée qui achète nos avions ». En tout cela, notre pays partage une posture caractéristique de l'impérialisme occidental. C'est pour servir ses intérêts que l'impérialisme s'est attelé à détourner les soulèvements populaires pour dégommer les dictateurs en Irak, en Libye et en Syrie, par l'instrumentalisation et l'encouragement de l'extrême Droite islamiste. Disons-le avec force. La France se grandirait si elle faisait le choix de ne pas s'aligner sur la politique guerrière des États-Unis et de leurs alliés. Car il est de son rôle et à sa portée de promouvoir des solutions sous l'égide d'une ONU refondée et extirpée du rapport de force figé issu de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle se porterait à la hauteur de ses obligations en matière de droits de l'homme si elle soutenait enfin de façon réelle les démocrates de la rive sud et en premier lieu le combat héroïque des forces progressistes kurdes contre l'État Islamique.

Mais tout ce que je viens de dire est encore insuffisant. La lutte contre le terrorisme islamiste devient une composante indispensable qu'il faut inscrire et intégrer dans toutes les batailles pour l'émancipation. La République et la démocratie françaises sont attaquées et plus particulièrement les Gauches. Le terrorisme islamiste non réductible à l'Islam constitue un projet politique tourné contre l'émancipation des hommes et des femmes et donc contre la Gauche de transformations culturelles, sociales et politiques et j'ajouterai environnementales. L'histoire des femmes et des hommes tués par le djihadisme est longue. Parmi ceux-là de très nombreux militants de la Gauche, de la laïcité et du féminisme. Par exemple en Tunisie où le terrorisme islamiste a assassiné notre camarade Chokri Belaïd et le progressiste Mohamed Brahmi, le grand écrivain Nagib Mehfoz en Égypte, les militants et intellectuels Nabila Djahnine, Djilali Liabes, Matoub Lounès, Rabah Guenzat et tant d'autres en Algérie.

Malgré ces tentatives de tromper en camouflant ces crimes en actions ciblées visant la libre pensée comme chez Charlie Hebdo, la police le 8 janvier 2015 ou les Juifs à l'Hyper Casher le 9 janvier 2015, la nature profonde, totalitaire, obscurantiste, fasciste de l'islamisme ressurgit nue et hideuse dans les dernières attaques ciblant n'importe qui vivant en France, exactement comme cela s'est déjà fait en Somalie, au Niger, en Tunisie, en Algérie et dernièrement au Liban. L'idée avait été énoncée par Ben Laden il y a déjà plus de 15 ans : ils veulent créer en France une guerre civile sur des bases religieuses. Les obscurantistes par

leur stratégie pensent pouvoir provoquer la stigmatisation des Français de confession musulmane. Ils cherchent à créer une cassure au sein de la société française, à y provoquer une guerre civile. S'ils y parviennent, c'est la destruction de la Gauche politique et sociale dans ce pays et donc du débat démocratique et républicain pour l'émancipation humaine. Devant ces faits, comment ne pas voir la faillite d'un certain discours gauchiste et communautariste islamo-gauchiste qui en vient à s'opposer au seul modèle politique alternatif au modèle politique néo-libéral qui est la république sociale avec ses principaux constitutifs de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité. Ce système qui porte comme système d'organisation et politique le principe de laïcité.

La France a une longue tradition d'intégration des populations immigrées qui monte jusqu'au 13^e siècle. Mais c'est surtout la France républicaine qui avec ce formidable creuset qu'a été son école qui a fait le plus dans ce domaine. Je dis que l'école a été le creuset de l'intégration parce qu'aujourd'hui, elle a cessé de l'être. Le néo-libéralisme ne veut pas d'une école qui éduque à la citoyenneté. Il ne veut pas d'une école qui éveille et cultive l'esprit critique. C'est pour cela que les gouvernements successifs la privent des moyens et la déchargent de ses missions civiques pour en faire l'atelier de fabrication de robots humanoïdes sans conscience ni culture. C'est d'ailleurs la même logique qui préside à l'abandon des quartiers. À tel point qu'au moment de la crise des banlieues, il a été fait appel, sous une forme ou une autre, aux caïds de l'islamisme en tant que médiateurs et intercesseurs. Nous devons aujourd'hui mener une grande bataille au sein de l'opinion avec tous les citoyens attachés aux principes républicains. Une bataille pour déjouer les pernicieuses manœuvres d'embarquer les musulmans dans les menées antirépublicaines et dans le même temps combattre avec la même détermination les manifestations racistes et xénophobes, quel que soit le groupe social qui en est victime. Il n'est pas besoin pour la Gauche d'inventer ou d'adopter un concept particulier pour dire son rejet de toutes atteintes au droit des musulmans, surtout lorsque ce vocable se découvre chaque jour un peu plus le pare-feu de l'islamisme, exactement comme l'antisémitisme est le pare-feu du sionisme. Vous l'avez compris, chers collègues, je parle de ce mot en vogue « islamophobie » forgé par les succursales des Frères musulmans pour intimider les progressistes sinon les fourvoyer. L'humanisme de Gauche ne saucissonne pas l'antiracisme. Déjouer les plans de guerre civile concoctés dans les officines théocratiques, défendre la République et ses idéaux politiques et sociaux universels passe aujourd'hui par une bataille sans concession contre l'idéologie mortifère islamiste. C'est pourquoi j'appelle les forces de Gauche à sortir des pièges de l'électoratisme qui les mènent à se compromettre avec les communautaristes. C'est pourquoi je les exhorte à rompre avec l'islamo-gauchisme. La Gauche doit exister dans le combat anti-terroriste. La Gauche ne peut pas se dissoudre dans une union nationale sans contenu ni s'en exclure par un positionnement islamo-empathique. Elle doit féconder le combat anti-terroriste par un contenu progressiste. Nous devons prendre des initiatives de réflexion et d'action, dire clairement qu'il va nous falloir lutter en même temps pour la justice sociale, contre les inégalités sociales, mais aussi contre le communautarisme et contre l'intégrisme. Voilà pourquoi nous devons redoubler d'attention pour agir, comme nous le faisons à Ivry, dans des politiques d'éducation, de culture, d'égalité sociale. Car nous ne pouvons pas croire que la lutte contre le terrorisme islamiste peut se faire dans un contexte où dans les quartiers populaires, les habitants s'aperçoivent que les pauvres s'appauvrissent sans cesse, que les riches s'enrichissent sans cesse, que l'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social, mais plutôt de reproduction sociale des inégalités, que la solidarité est de plus en plus bafouée dans notre système de protection sociale, que les services publics régressent et vont continuer de régresser puisque le Gouvernement

solférinien a décidé des coupes gigantesques dans la dotation globale de fonctionnement tuant par là un peu plus les services publics pour tous. Non à l'attentisme ! Non à l'esquive ! Si on continue comme cela, ce sera comme à la fin de la Quatrième République, mais en plus grave : un coup de massue électoral et/ou un coup d'État institutionnel mettant au pouvoir la machine Le Pen alliée à une partie de la Droite traditionnelle pour le pire assuré. La résistance aux politiques socio-libérales continue. N'en déplaise à Hollande, Valls, Macron qui accélèrent le cours des réformes destructrices contre nos acquis sociaux.

Mais cette résistance ne saurait servir d'excuse pour éviter d'aborder de front les questions spécifiques que nous pose le terrorisme islamiste. Des outils d'éducation populaire sont là pour nous aider dans cette tâche, il faut les utiliser. À la mesure de nos forces, nous nous investirons dans ce combat global « hasta la victoria siempre », jusqu'à la victoire finale. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. La France a été touchée en son cœur par des barbares dépourvus de la moindre humanité. Moins d'un an après les attentats ayant atteint Charlie et l'épicerie casher de la porte de Vincennes, un nouveau cran a été franchi. Après les symboles de liberté et de tolérance, la folie meurtrière a frappé aveuglément de nouvelles victimes toutes aussi innocentes, mais anonymes dans leur quotidien. Par ces actes, elle a voulu frapper la vie à la française, la culture, l'éducation, la fête, cette vie que tous les fanatiques exècrent. Nos pensées vont aux victimes de ce carnage, à leurs proches. Nos pensées, mais aussi notre respect et notre reconnaissance vont à ces héros du quotidien qui contribuent à y faire face : les forces de l'ordre, l'armée, les pompiers, les personnels de santé et tous les agents publics qui ont été impliqués. Comme tous les citoyens, nous nous demandons comment une telle haine est possible, comment une telle violence est possible. Nous nous demandons comment expliquer à nos enfants cette ignominie et quel monde nous leur lèguerons. Un deuil national de trois jours a été célébré auquel nous nous sommes tous associés avec émotion et recueillement. L'état d'urgence a été décrété par le Président de la République, il a été porté à trois mois avec l'appui des parlementaires. L'unité nationale est donc de rigueur. La seule réaction possible est l'esprit de responsabilité à tous les niveaux. Responsabilité qu'a prise l'État. Depuis plusieurs jours dans la dignité, le Gouvernement et les assemblées parlementaires débattent de la marche à suivre, sur la base d'annonces importantes du Président de la République. Certaines mesures bien que temporaires peuvent nous laisser circonspects, à nous militants et élus de Gauche attachés aux libertés publiques et individuelles. Nous faisons face à une menace exceptionnelle, à une organisation structurée, un véritable système de guerre disposant de moyens considérables, déployant une propagande virulente pour entraîner quelques milliers de jeunes Français dans la radicalisation - c'est pareil à l'étranger évidemment - et quelques centaines au passage à l'acte. Nous sommes sans doute loin, nous civils, d'imaginer la profondeur des ramifications, l'ancrage des imprécateurs, le degré de haine, les moyens dont ils disposent. Quoi qu'il en soit, les temps qui viennent seront durs. Il faudra nous y préparer. À contexte exceptionnel, réponse exceptionnelle.*

Certains pensent qu'on a attendu trop longtemps. Peut-être. Certains pensent, certains autres pensent que la réaction est disproportionnée. Peut-être également. Il n'y a pas de réponse naturelle et évidente à ce type d'attaque. Il y a un équilibre à trouver, fragile. Pour l'heure, il s'agit de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité de nos concitoyens tout en défendant les valeurs fondamentales de la République, nos valeurs, celles qui ont été

attaquées et l'État de droit. Dans ce contexte, je crois que nous pouvons nous féliciter que le Président auquel sont conférés de tels pouvoirs soit François Hollande et pas un autre : protection des journalistes, de la justice et des parlementaires concernant les écoutes, proposition d'une révision du dispositif d'état d'urgence permettant de l'encadrer, consultation du Conseil d'État sur les possibles privations de libertés, renforcement des moyens et redéploiement des forces de l'ordre, mais aussi des moyens dédiés à la protection des populations et à leur accompagnement psychologique. Nous pouvons être fiers de la ligne de conduite adoptée alliant unité, dialogue, détermination et humanité. Et bien sûr, nous faisons confiance, mais nous devons tous à notre niveau veiller à ce que l'usage de pouvoirs exorbitants du droit public soit circonscrit aux faits ayant conduit à l'état d'urgence et ne remette pas en cause les fondements de notre République. Cette responsabilité, les collectivités également doivent l'incarner ainsi que leurs élus. Relais de l'action nationale, mais aussi relais de la réalité sur le terrain, elles sont des échelons indispensables tant dans la défense de notre modèle de société que dans la vigilance contre les phénomènes de radicalisation qui se développent sur le territoire. Elles sont des acteurs centraux de la cohésion sociale et du vivre ensemble. À tous les niveaux, il nous appartient de veiller à ce que la réaction soit ferme, mais juste pour préserver l'unité de notre nation, pour garantir notre sécurité, mais aussi préserver notre contrat social. Nous ne devons rien laisser passer et lutter de toutes nos forces contre tous ceux qui mettraient notre vie, notre pays, notre société en danger, contre tous ceux qui leur apporteraient un soutien physique, financier ou moral.

À cette étape, je voudrais mettre en garde par exemple contre certaines tentations de chercher des explications sociales ou sociétales, des explications politiques intérieures au processus qui conduit à ce type de passage à l'acte. Faire preuve d'ambiguïté, relativiser ces actes, ne peut conduire qu'à la confusion. Dédouaner ces individus de leurs responsabilités peut laisser croire à une certaine jeunesse qu'une part de leur colère ou de leur sentiment d'exclusion trouverait un écho dans cette voie. Cette victimisation est dangereuse. D'une part, parce qu'elle est factuellement fautive. L'image du jeune précaire, rejeté par la société trouvant refuge dans les bras d'imprécauteurs est contredite par l'exemple. Mais surtout, ce ne sont pas des victimes. Ce sont des assassins. De la même manière, la politique française n'est pas responsable de ces barbares et de ces barbaries. Toute déclaration qui tendrait à l'ambiguïté sur ce point nous paraît dangereuse, comme tous les discours tendant à fragiliser nos institutions et à montrer du doigt les représentants des forces de l'ordre. La France a été frappée non au regard des politiques menées, comme on a pu le lire, mais parce qu'elle incarne un modèle social, une liberté, une qualité de vie, la volupté, l'éducation et la culture. Et c'est aussi ce qui conduit aujourd'hui le monde entier à nous apporter un tel soutien. Il est tout aussi regrettable que certains veillent profiter de cette situation pour propager leurs pensées autoritaires et racistes. Comme le disait le Président François Hollande, ce que nous défendons, c'est notre patrie, mais c'est plus que cela, c'est l'humanité. Ce que veulent ces terroristes, c'est semer la terreur conformément à leur régime, à leur modèle de société. Nous refusons de céder à la peur et assumons de vouloir vivre et défendre notre mode de vie et notre modèle de société. Ce que veulent ces terroristes, c'est fragiliser nos valeurs parce qu'ils n'en ont pas. Parce que la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, les services publics, les droits sociaux, l'éducation altèrent leur fonds de commerce. La liberté d'expression, la liberté de la presse, l'égalité entre les hommes et les femmes, la liberté de penser, la liberté de croire et de pratiquer ou non un culte comme on l'entend sont autant de droits qu'ils rejettent, autant de valeurs qui restreignent leurs champs d'influence, qui les empêchent de

prendre le contrôle des consciences et que nous défendrons coûte que coûte, notamment en continuant à faire de l'éducation, de l'émancipation notre priorité, en agissant pour la justice et contre les inégalités sociales. Ce que veulent ces terroristes, c'est nous pousser à nous opposer les uns aux autres et notamment à stigmatiser les Français de confession musulmane, la religion dont ils se revendiquent, en réalité la religion à laquelle ils font le plus de mal. Nous saluons d'ailleurs les réactions sans équivoque des représentants du culte musulman. Les terroristes veulent créer un sentiment anti-musulman pour nourrir le terreau de nouveaux candidats au Djihad. Nous refusons de tomber dans ce piège. Ce ne sont pas quelques milliers de brutes ou quelques centaines de brutes qui vont remettre en cause l'intégration et l'intégrité de 5 millions de musulmans. Nous empêcherons tous mouvements hostiles, discriminants, comme nous en voyons malheureusement quelques-uns depuis une semaine. Nous condamnons sans amalgame et sans hésitation tous ceux qui tuent au nom de l'Islam et non l'Islam. Ce que veulent ces terroristes, c'est que nous les laissions étendre leur sphère d'influence au Moyen-Orient, que nous les laissions tuer, opprimer, détruire. Nous ne le permettrons pas. Nous devons combattre les terroristes partout où ils sont en visant une paix durable entre les peuples. Ce n'est pas parce que nous voulons les détruire, mais parce qu'ils veulent nous détruire que nous sommes intervenus en Syrie et ce n'est pas une aventure isolée, mais un mouvement collectif international auquel nous nous allierons pour mener une action efficace et les empêcher durablement et définitivement de faire plus de mal.

Cela ne doit pas nous empêcher de réinterroger la politique étrangère de la France et plus globalement les politiques étrangères et la politique internationale. Je laisse à ceux qui l'ont évoqué ce soir évidemment les... en tout cas, nous apportons un soutien à ceux qui ont évoqué ces questions ce soir, mais cela se fera dans un autre cadre et dans un autre temps. Mesdames, Messieurs, tout ce qui ne tue pas renforce. Nos armées, les forces de l'ordre, nos enquêteurs, nos services de sécurité vont mener les combats et opérations nécessaires. De notre côté, élus, citoyens, familles, nos armes sont la tolérance, la liberté et la vie. C'est cette vision qu'il nous faut affirmer et qui les vaincra. Le terrorisme ne détruira pas la République française, c'est la République qui le détruira. Merci. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Merci, Monsieur le Maire. Avant de commencer, j'aimerais avoir une pensée pour une amie, Mariama Gueye qui a perdu son mari lors de ces affreux attentats. Paris a connu une vague d'attentats sanglants et meurtriers, sans précédent dont le bilan est à ce jour d'au moins 129 morts et 415 blessés. L'horreur de cette violence injustifiable est absolue. Et nous condamnons sans réserve ces actes odieux, ces actes monstrueux. C'est avec une immense tristesse que je tiens au nom de mon groupe à exprimer ce soir aux familles et aux proches des hommes et des femmes victimes de ce drame nos plus profondes condoléances et notre profonde sympathie. Nos pensées vont à toutes ces victimes innocentes, aux blessés dont certains sont encore entre la vie et la mort, mais aussi aux témoins de ces abominations et à tous ceux qui ce soir-là ont donné sans compter pour venir apporter leur aide et leur soutien.*

La France est encore en état de choc. L'émotion est forte. L'effroi se lit sur tous les visages, ceux de nos familles, de nos amis, de nos voisins ou des passants anonymes. Dans quel monde vivons-nous ? Qu'allons-nous laisser à nos enfants ? Que va-t-il en être dans les jours, les mois et les années à venir ? Dans ces moments d'émotion collective et d'interrogation légitime, il est plus qu'important d'être avant tout solidaire d'abord, et de ne pas tomber dans le piège

de la division que nous tendent nos ennemis. Il faut comprendre comment nous en sommes arrivés là, comprendre comment certains de nos semblables peuvent développer un tel degré d'inhumanité, comprendre ce qui motive nos assaillants, comprendre pourquoi la France est aujourd'hui la cible occidentale prioritairement visée. Cela implique bien sûr de ne pas fermer les yeux sur nos propres responsabilités, celles de l'État français et des politiques qu'il mène. Car les liens sont évidents. Cette phrase, ce propos a scandalisé le parti socialiste local. Il dénonce un texte de CCI posté sur Facebook au lendemain des attentats. La section locale du PS accuse CCI non seulement de justifier les attentats, mais aussi de complicité avec les terroristes. Je vous invite tous à vous rendre sur Facebook et vous faire votre propre idée. Vous vous rendrez compte de l'absence de fondement de leurs accusations. Dans ce post, nous disons ce que nous venons de dire. Il nous faut tenter de comprendre et d'expliquer ce qui vient de se passer. Comprendre n'est pas justifier. Expliquer n'est pas excuser. Rien ne serait pire que de ne pas prendre le temps d'analyser et de confronter nos analyses pour comprendre au mieux les causes profondes qui ont conduit à ces actes terroristes pour s'en prémunir, pour construire un monde meilleur. Mais les militants PS savent qu'analyser revient aussi à mettre en lumière la responsabilité évidente des politiques que mène le Gouvernement notamment en matière de politique extérieure. Le Parti Socialiste au pouvoir et ses relais locaux feront donc tout pour empêcher cette compréhension. Le PS local a décidé de tout mettre en œuvre pour nous empêcher de dénoncer, pour nous empêcher de parler, pour nous empêcher de faire l'effort de compréhension d'un monde, notre monde, des drames qui le secouent. Il choisit l'aveuglement face au réel par crainte que soit mise en évidence l'incompétence de son gouvernement et ses politiques meurtrières. Le PS local demande donc dans un communiqué aux groupes politiques de la municipalité de se désolidariser de CCI qui selon eux serait solidaire des terroristes. Notre condamnation est pourtant claire, totale et entière.

Pourquoi alors l'association CCI est-elle visée ? Tout d'abord, parce que nous n'avons de cesse de critiquer les politiques menées par le Gouvernement socialiste, mais ce n'est pas tout. Le Parti Socialiste local s'illustre ici simplement par son inconsidération et sa suspicion envers bon nombre de nos concitoyens. Suspicion qui l'amène à exiger la dénonciation de manière pressante de la part de nos concitoyens musulmans réelle ou supposée. Il faut vraiment être coupé de ses concitoyens pour en douter. Ces concitoyens français ou étrangers vivant en France sont les premiers à souffrir de cette instrumentalisation de leurs origines et de leur foi à des fins politiques réactionnaires et meurtrières. Cette suspicion de complicité ou d'approbation à l'égard de CCI est en réalité la suspicion que le PS local fait peser sur tous les musulmans et les habitants des quartiers populaires. En nous accusant, c'est tous nos quartiers, c'est tous nos amis musulmans ou non qui sont mis sur le banc des accusés. On sait tout le travail que le PS a mis en place depuis les années 1980 pour rendre illégitimes les enfants d'immigrés en politique. On comprend aisément qu'il souhaite poursuivre en ce sens et instrumentaliser ces meurtres et l'émotion de nos concitoyens à des fins racistes. Votre injonction en notre direction... »

Mme BERNARD Sandrine. - « Monsieur le Maire, vous ne pouvez pas laisser continuer ces propos. C'est absolument intolérable. »

M. RHOUMA. - « Je continue. »

Mme BERNARD Sandrine. - « Intolérable. »

M. RHOUMA. - « Votre injonction... »

M. BOUYSSOU. - « *Sandrine Bernard, vous aurez la parole.* »

M. RHOUMA. - « *Votre injonction en notre direction ne fait que montrer votre considération des musulmans et des habitants des quartiers populaires. C'est en vérité nier leur statut de citoyens libres et piétiner les valeurs d'égalité et de fraternité, valeurs dont pourtant vous vous réclamez. Vos réactions sont ce que l'on peut faire de pire en matière d'anti-terrorisme. Vous validez l'idéologie sur laquelle Daech fait commerce en ciblant, suspectant et marginalisant les quartiers populaires et les musulmans.*

Pour conclure et parce que j'ai malheureusement été contraint de faire le point sur l'attaque des socialistes, je souhaiterais dire à quel point les actions annoncées par François Hollande pour faire face à la crise montre son incompréhension, son irresponsabilité face à ce qui se passe. Le gouvernement français fait tout le contraire de ce qu'il faudrait. Les musulmans, les migrants, les Français issus de l'immigration, les milieux populaires ne sont pas responsables de ces attentats. La stigmatisation et le renforcement d'un état policier ne régleront en rien le problème. La réponse par la guerre à Daech n'engendrera que plus de drames. Daech n'attaque pas nos valeurs, notre culture ou notre goût de la fête. Il attaque la France parce que la France les attaque et participe à la mort de centaines de milliers de civils. Face à cette rhétorique guerrière, nous en appelons simplement à plus de démocratie, de liberté et de fraternité et d'égalité. Valeurs dont nous avons plus que jamais besoin de mettre en pratique. Je vous remercie. »

(Applaudissements)

M. BOUYSSOU. - « *Sandrine Bernard, vous aviez demandé la parole.* »

Mme BERNARD Sandrine. - « *Le contexte n'est pas ni à ce genre de polémique ni à ce genre de propos absolument, mais absolument scandaleux. Comment voulez-vous qu'on commente ce type d'accusations ? Les politiques meurtrières du Gouvernement, le fait que Daech n'attaque pas nos valeurs, le fait que nos propos qui relevaient une ambiguïté soient transformés en visée raciste. Et vous tolérez que des propos comme ça soient tenus dans votre Conseil. On est appelé à l'unité nationale, à la dignité et vous tolérez que des propos comme ça soient tenus dans votre Conseil ! On ne peut pas y rester. Désolée.* »

M. BOUYSSOU. - « *Je vais passer la parole à Olivier Beaubillard qui était inscrit et j'interviendrai pour conclure ce débat. Et je vous prie de bien vouloir rester jusque-là. Olivier Beaubillard.* »

M. BEAUBILLARD. - « *Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. À part ce qui vient d'être dit, beaucoup de choses ont déjà été dites que nous partageons : l'effroi, l'hébétude, la tristesse, la colère face à ces actes immondes et inhumains. Nous rendons hommage aux victimes, à leur famille. Des pensées de soutien, de fraternité et de solidarité vont vers toutes celles et tous ceux que ces drames ont touchés. Nous saluons les forces de l'ordre, d'urgence et de santé. Cela nous rappelle l'importance des services publics, notre bien commun utile à tous les citoyens et aujourd'hui mis en danger par l'austérité qui sévit partout en France et en Europe. Alors se pose la question de la sécurité, droit fondamental de tout être humain. Nous souscrivons aux mesures d'urgence prises au lendemain de ce drame. Nous partageons le renforcement annoncé de certains services. Nous pensons que la justice et la santé dans leur fonctionnement ont également besoin de moyens supplémentaires. Mais répondre au besoin de protection, au sentiment de sécurité, en sacrifiant les valeurs*

démocratiques fondatrices de notre société, c'est de fait une victoire pour les terroristes. Notre engagement doit s'ancrer dans le champ politique pour donner à voir la réalisation possible d'un projet commun. L'unité nationale ne peut pas se faire sans cohésion sociale. L'état d'urgence, c'est avant tout celui d'une urgence politique, sociale, d'une urgence de changement. Il nous faut développer la démocratie, partager les savoirs, les connaissances, développer l'éducation, promouvoir la paix, la construire ensemble. Néanmoins, prenons garde dans nos analyses aux rhétoriques de guerre, comme on a pu l'entendre lors des discours de nos dirigeants. Faire la guerre au terrorisme par exemple, est-ce que cela a un sens ? N'est-ce pas au contraire une défaite assurée ? Le but de Daech n'est pas la victoire militaire : c'est la déstabilisation politique, la division du peuple, la fracturation de la société. Face à de tels drames, nous devons absolument résister à la tentation de la haine et de la guerre. Je le dis ce soir avec force. La guerre engendre la guerre, la haine engendre la haine. Parce que les causes de cette folie meurtrière qui a frappé sont complexes, profondes. On ne se lève pas un matin avec un Coran dans les mains, un pistolet dans la poche et des explosifs à la ceinture. Surveiller et punir plus ne régleront pas le problème dans la durée. Daech comme Al-Qaida se développent sur les décombres de pays en guerre, de sociétés en crise. Le radicalisme pousse sur un terreau de misère, de rejet et d'exclusion.

Il faut enfin poser les vraies questions. D'où proviennent les milliards de Daech ? D'où proviennent leurs armes ? Quand va-t-on en finir avec ces grandes entreprises, firmes militaro-industrielles, banques principalement occidentales, mais pas seulement ? Je pense aux théocraties du Golfe qui s'enrichissent par la finance et la vente d'armes, par le pétrole via le marché ou la contrebande. Libye, Mali, Syrie, combien de guerres la France a-t-elle menées ces dernières années ? Avec quelle légitimité internationale ? Quelle stratégie politique et pour quels résultats ? Sans parler des guerres menées en Afrique, au Proche et Moyen-Orient par les États-Unis. Il faut dès aujourd'hui créer les conditions d'une paix possible et durable dans toutes ces régions du monde, arrêter les interventions isolées, travailler pour que l'ONU joue pleinement son rôle, accompagner des processus démocratiques pour que tous les peuples enfin retrouvent leurs droits fondamentaux à la liberté et à l'auto-détermination. Tout le monde parle d'armée. Mais ne s'agit-il pas plutôt de réseaux ? Des réseaux qui renaissent inlassablement à chaque nouvelle guerre, à chaque recul politique et social, qui se nourrissent des crimes des sociétés occidentales dont les gouvernements continuent de mener des politiques néocoloniales qui s'enracinent dans les contradictions de nations prônant l'absolu démocratique et progressiste tout en discutant, soutenant, marchandant avec les pires dictateurs. Ces crises sont le phénomène marquant d'un monde, d'une Europe et d'une France marquée par des affrontements, par l'expression toujours plus forte de dominations multiples qui font reculer le progrès et l'émancipation. Vous le voyez bien, il ne suffit pas de bombarder un peu plus des camps d'entraînement ou des réserves d'armes pour en finir avec l'intégrisme. Il faut une autre vision du monde, fondée sur la paix, la justice, l'égalité et la démocratie. Il s'agit que partout dans le monde chaque peuple se réapproprie ses richesses, ses cultures, ses territoires, ses histoires. Il faut en France faire face à l'émergence inquiétante des fascismes, des tueries perpétrées au nom d'un Islam qui n'aura jamais été autant trahi, à la banalisation du Front national de Marine Le Pen qui entremêle quotidiennement son positionnement antisystème à des revendications nauséabondes, peine de mort, stigmatisation ambiguë et odieuse de l'étranger, de l'immigré. La République pour tous, une Sixième République, voilà ce qui pourrait être notre maître mot, une réponse progressiste à la menace terroriste de division du peuple de France. Mais la République comme communauté humaine, organisée, partageant des valeurs qui s'incarnent au

quotidien, se démontrent, se renforcent. Cette république ne se décrète pas, elle se construit chaque jour par des actes politiques. Elle se construit dans des politiques de lutte contre les discriminations, les inégalités, pour l'accès au droit de tous les citoyens sans distinction.

À ce titre, le vote quasi unanime aujourd'hui sur la prolongation de l'état d'urgence nous inquiète. Il ouvre des portes dangereuses allant contre l'État de droit : déchéance de nationalité, port d'armes des policiers hors service, assignation à résidence. Le tout permis à priori dans un flou juridique et administratif que seul justifie l'état d'urgence. Ce ne sont pas les réponses que nous pouvions attendre d'une grande démocratie porteuse de valeurs sur les murs de laquelle a fleuri ces derniers jours l'inscription "Fluctuat nec mergitur" : il est battu par les flots, mais ne sombre pas. Dans les jours, les semaines, les mois et les années qui arrivent, nous devons au contraire relever le défi de redonner sens à notre vie commune. Le vivre ensemble n'est pas qu'une ambition. C'est un chemin de progrès pour une société de partage, de rencontre, de métissage permanent, d'égalité, de fraternité et de liberté. Je vous remercie. »

(Applaudissements)

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Olivier Beaubillard. Donc, je voudrais tout d'abord dire que je regrette profondément qu'à quelques jours d'un attentat qui a causé des morts, des blessés, qui a ébranlé la France entière; je ne souhaite pas que notre Conseil Municipal qui a en conscience décidé de bouleverser son ordre du jour pour permettre l'expression démocratique de l'ensemble des groupes politiques de cette assemblée; je regretterai profondément qu'une partie de ses membres, fussent-ils de l'opposition, quitte cette séance suite à l'intervention d'Atef Rhouma. Chacun d'entre vous vous êtes exprimés ce soir en complète liberté de parole. Chacun a pu dire ce qu'il pensait. Pour ma part, je ne partage pas l'intégralité de ce qui a été dit par les uns et par les autres. Il y a dans les propos d'Atef Rhouma des sujets, des prises de position, avec lesquels personnellement je suis en distance et que je ne partage pas. Mais je pourrais le dire pour un certain nombre d'autres interventions qui ont été prononcées ce soir. Je ne partage pas à 100 % l'ensemble des choses. Mon deuxième regret, c'est on ne peut pas d'un côté faire un procès d'intention à une partie de la majorité municipale en versant sur eux un soupçon de communautarisme et on ne peut pas non plus... je ne renvoie pas tout le monde dos à dos, mais simplement il faut remonter un petit peu l'histoire et on ne peut pas non plus accuser les militants du Parti Socialiste de ce dont ils ont été accusés ce soir. D'autant Sandrine Bernard que pour une fois, je dois le reconnaître, ton intervention était pleine d'équilibre. Mais si on remonte les faits, le communiqué qu'a publié CCI sur les réseaux sociaux dont une phrase a été tirée du contexte, je la lis : "Et pourtant ça ne pouvait qu'arriver au regard des politiques menées. Mais l'heure n'est pas aux analyses et aux dénonciations." C'est une analyse politique qu'on peut contester. On a le droit de la contester. Mais en aucun cas, pour ma part, je n'y vois la justification des attentats qui ont eu lieu ou une excuse à l'égard des assassins auxquels nous avons été confrontés. C'est mon analyse de ce texte qui a été produit sur les réseaux sociaux et je n'oblige personne dans cette assemblée à la partager. J'ai regretté une partie de l'intervention d'Atef Rhouma ce soir, mais je regrette également que la première réaction du Parti Socialiste à Ivry suite à ces attentats ait été de publier un communiqué dont j'ai fait un petit exercice de secrétariat et j'ai transmis sur Word le texte pour regarder le nombre de caractères. Sur 1 334 caractères de cette déclaration, 839 c'est-à-dire 63 % sont consacrés à la petite phrase contestable, interprétable. Et chacun peut l'interpréter. Moi je l'interprète d'une façon, vous l'interprétez d'une autre. Mais 839 caractères sur 1 334 pour nourrir une*

polémique avec un groupe de la majorité municipale, dans les circonstances qui nous réunissent, cela ne me paraît pas non plus très raisonnable. Voilà ! C'est mon point de vue. Je ne partage pas tout ce qu'a dit Atef Rhouma. Je ne partage pas tout ce que tout le monde a dit ce soir autour de la table, mais la règle du jeu quand on dit il y a une question sérieuse et il faut qu'on en débattenne, c'est d'en débattre. Et ce débat, il peut être parfois rugueux, mais s'il vous plaît, ce débat mérite qu'on s'écoute, qu'on ne se livre pas les uns les autres à des interprétations et à des attaques. La situation est trop sérieuse. Donc, je me suis exprimé sur ce point. Je me suis exprimé sur l'ensemble de ce qui nous rassemble ce soir dans mon intervention liminaire et j'estime ne pas avoir à y revenir. Et je demande avec insistance aux groupes d'opposition de participer à la suite du Conseil. M. Leclercq. »

M. LECLERCQ. - *« Oui, je rappelle un peu l'historique. Comme je le disais dans mon intervention, dès le lendemain des attentats où on était extrêmement choqués, j'ai vu apparaître effectivement... je ne parle pas seulement d'élus, mais des prises de position du NPA, de Lutte Ouvrière. J'en ai fait part que j'étais choqué sur les réseaux sociaux et j'ai eu des commentaires y compris d'élus, et je ne parle pas seulement d'Atef Rhouma, d'autres qui m'ont bouleversé et retourné. »*

M. BOUYSSOU. - *« M. Leclercq, s'il vous plaît. »*

M. LECLERCQ. - *« Non, laissez-moi terminer. »*

M. BOUYSSOU. - *« Non, je ne vous laisse pas terminer, M. Leclercq. Votre intervention, il n'y a personne du NPA, de Lutte Ouvrière. Sur les réseaux sociaux, vous-même vous dérapez quotidiennement, M. Leclercq. (Applaudissements) Et ceux qui sont vos amis dérapent quotidiennement. Alors, s'il vous plaît ! Voilà ! Vous m'avez donné une occasion de vous répondre. Vous m'avez provoqué sur un sujet où vous savez qu'à plusieurs reprises je vous ai fait des remarques sur les dérapages de vos réseaux sociaux. Ça vous donne l'occasion de partir, c'est dommage. Je le regrette profondément, mais je ne pouvais guère faire autrement. Donc, je propose que nous reprenions l'ordre normal de ce Conseil Municipal. Et je tiens à m'excuser vraiment auprès du public et notamment auprès des salariés d'Air France qui sont dans cette salle et qui sont venus sur un sujet important, sur lequel, je pense, ils avaient envie peut-être d'entendre l'expression de l'ensemble des groupes, mais ils seront malheureusement privés d'une partie de ceux-ci. Et justement comme je fais allusion à la présence de salariés d'Air France dans la salle, je demande l'autorisation à la secrétaire de séance de pouvoir inverser les points à l'ordre du jour et de passer le point A consacré à l'aide et au soutien aux salariés d'Air France et ensuite nous viendrons au vœu si personne n'y voit d'inconvénients. Et je passe la parole à Atef Rhouma qui est rapporteur sur ce point. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Enfin, Monsieur le Maire, s'il vous plaît. On voudrait simplement expliquer la raison pour laquelle on va partir. »*

M. BOUYSSOU. - *« Écoutez, allez-y. Allez-y, exprimez-vous. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Vous venez de faire dans votre réponse exactement ce que vous nous reprochez, c'est-à-dire passer 60 % de votre réponse sur le communiqué qui a été publié ce week-end. Il n'y a absolument aucune comparaison possible entre le fait de regretter une prise de position qui s'en prend à notre gouvernement, gouvernement avec lequel effectivement on a une proximité politique, et le mettant au regard d'attentats le lendemain de ceux-ci. Il n'y a aucune comparaison possible entre ce communiqué et les*

accusations, la diffamation, les amalgames dont nous venons de faire l'objet de la part de votre adjoint. On est dans un conseil municipal, on vient d'écouter des propos totalement anti-républicains et vous nous expliquez gentiment que vous n'êtes pas totalement en accord avec eux. Dénoncez-les ! On vient d'être accusé de racisme parce qu'on dénonce... »

M. BOUYSSOU. - *« Ça suffit. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« C'est un peu Balkany de couper. »*

M. BOUYSSOU. - *« Sandrine Bernard, personne ne me contraindra à quoi que ce soit. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« On s'en va. »*

M. BOUYSSOU. - *« Voilà ! Sur des prises de position. Personne ! »*

LE CONSEIL,

/OBSERVE une minute de silence et ENTEND les expressions des groupes politiques concernant les attentats du 13 novembre 2015.

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE

A) SOLIDARITÉ

Subvention exceptionnelle à la Caisse de solidarité des salariés d'Air France

Rapporteur : Atef Rhouma

M. BOUYSSOU. - *« Bien. Atef Rhouma, tu as la parole. »*

M. RHOUMA. - *« Merci, Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Le 5 octobre dernier, la Direction d'Air France annonçait lors de son comité central d'entreprise son intention de supprimer 2 900 postes d'ici à 2017. Cette annonce est effectuée quatre ans après un premier plan dit de sauvegarde de l'emploi qui s'était traduit par la suppression de 5 000 emplois, assorti de nombreux sacrifices demandés aux employés, tels que la stagnation de leur salaire, la non-compensation du travail les jours fériés ou encore la diminution des RTT et des congés. C'est donc malgré et après plusieurs années d'efforts productifs que les salariés se voient annoncer cette nouvelle vague de suppressions d'emplois. On peut aisément comprendre qu'une telle annonce ne soit pas accueillie avec soulagement et que les salariés n'acceptent pas sagement de se laisser mettre à la porte. Il n'est jamais agréable de voir l'avenir s'assombrir, de devoir renoncer à des projets de vie et que soit mis en péril un équilibre familial. Quand vous ajoutez à cela le mépris et l'arrogance des dirigeants, le fait que l'on joue avec les nerfs des salariés, le fait que l'on tente de les diviser, de les monter les uns contre les autres, quand on sait par ailleurs le caractère injustifié des licenciements dans une entreprise qui vient de faire des profits records, on comprend plus aisément encore que les salariés d'Air France n'aient pas voulu dérouler le tapis rouge à leur Direction ni même organiser un pot de départ. Nous avons tous vu cette vidéo qui montre le DRH Xavier Broseta et le responsable de l'activité long-courrier Pierre Plissonnier hués et bousculés par des salariés en colère, au point où M. Broseta en perd sa chemise. Le Premier Ministre, Manuel Valls, s'est alors précipité au secours de la Direction d'Air France afin de condamner avec fermeté ce qu'il considère être des voyous, c'est-à-dire - je traduis - des salariés en détresse et en colère qui luttent pour sauver leur emploi en exprimant leur colère un peu trop fort. Notre Premier Ministre a ainsi fortement condamné les salariés, mais pas les suppressions d'emplois. Comme si le fait d'arracher la chemise d'un cadre dirigeant était plus inacceptable que des licenciements massifs. Notre gouvernement semble donc avoir choisi son camp et prend encore une fois, me direz-vous, la défense du gentil, mais fort patron et stigmatise les méchants, les faibles salariés. Il semble accorder plus de valeur à un bout de tissu qu'à la vie de milliers de salariés. Ce n'est donc pas à l'égard des entreprises qui licencient, mais bien à l'égard de la population que M. Valls a annoncé vouloir agir avec fermeté.*

Ainsi, un matin à 6 heures du matin, comme dans n'importe quelle affaire criminelle, la police de l'air et des frontières a procédé à l'arrestation à leur domicile de salariés d'Air France soupçonnés d'avoir participé à l'arrachage de deux chemises. Il va de soi que les conditions de ces arrestations spectaculaires et délibérément médiatisées de salariés présumés innocents sont scandaleuses. Une simple convocation dans les bureaux de la police nationale aurait suffi. Plusieurs salariés ont été sanctionnés dont certains se retrouvent actuellement sans salaire, chez eux, dans l'attente de leur jugement. De quoi sont-ils coupables ? D'avoir laissé exploser

leur colère parce que l'avenir de leurs collègues, leur vie et celle de leur famille est en danger ? Le désespoir génère colère et violence. Qui est violent dans cette affaire ? N'est-ce pas la Direction qui, sans scrupule aucune, tranche dans le vif et pousse 2 900 salariés vers un statut précaire ? La focalisation médiatique et politique sur la chemise arrachée du pauvre DRH est sans doute liée à une volonté de criminaliser et d'illégitimer le combat des salariés d'Air France. Cette vidéo de la chemise arrachée semble avoir été utilisée comme un véritable écran de fumée médiatique. Le but n'était-il pas d'en oublier les 2 900 pertes d'emplois et de ne pas parler d'autres violences, celles que constituent le licenciement et le chômage notamment ? Lorsque les dirigeants portent atteinte aux conditions d'existence des salariés, lorsque les décisions mettent au chômage les salariés, lorsque leurs décisions précarisent les salariés, que font-ils d'autre que de produire du désarroi, de la désespérance, de la colère, de créer des tensions au sein de la société ? Le licenciement et le chômage ont des effets dévastateurs, nous le savons. Le chômage détériore les conditions d'existence, augmente le risque de désarroi psychologique intense. Le chômage discrédite, isole, démoralise, augmente les tensions au sein des couples et les divorces. Et le chômage a aussi des répercussions sur la réussite scolaire des enfants. Combien de familles entières sont détruites ? Si le chômage détruit, toutes décisions de licenciement et toutes politiques économiques et sociales qui l'autorisent ou s'y résignent sont dommageables, car elles mettent la vie d'autrui en danger. On est dès lors en droit de se demander pour quelles raisons la mise au chômage ne pourrait-elle pas aussi entraîner des poursuites pénales pour violence aggravée. Une chemise déchirée n'est rien à côté de la situation probable de ceux qui sont devenus chômeurs ou risquent de tout perdre. Bien sûr, nous ne leur souhaitons rien de tout cela, mais il faut avoir cette réalité en tête pour comprendre la violence de l'annonce d'une suppression d'emploi et de ce qui en découlera.

De toutes ces violences, le Gouvernement n'est pas sans responsabilité. La courbe du chômage ne s'inverse pas. Les aides aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité ne semblent guère contribuer à la création d'emplois, mais bien plutôt à aider le patronat à faire du business sur le dos des salariés. On comprend mieux pourquoi le Medef lui-même avait célébré ce pacte en se vantant de l'avoir inspiré. Globalement, le Gouvernement soutient un environnement économique dans lequel Air France est plongé plutôt que de freiner la concurrence des compagnies à bas coûts et notamment, celle des pays du Golfe est encouragée par la vente de sections de lignes supplémentaires par Air France à ces pays. Et l'État qui détient près de 17 % du capital de l'entreprise participe forcément de ces décisions. Au moment où Hollande et Dassault signent une centaine de ventes de Rafales, ce sont les emplois d'Air France qui sont menacés. En allant vers un développement du low-cost, c'est aussi la précarisation des emplois qui en encourent.

Chers collègues, les salariés en lutte ont décidé la création d'une caisse de solidarité pour mener leur combat, défendre les salariés et sauver l'emploi. La municipalité a été sollicitée par les salariés ivryens d'Air France afin qu'elle puisse marquer sa solidarité avec les travailleurs en lutte. Je vous propose donc de nous inscrire dans cet élan de solidarité et d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 € à la caisse de solidarité des salariés d'Air France. Voter cette délibération est aussi une manière de dire non aux tentatives de discréditation et de stigmatisation du combat syndical, non à la répression des luttes et aux tentatives d'étouffement de toutes dynamiques du mouvement social.

M. BOUYSSOU. - « Je passe la parole à Ali Algül. »

M. ALGÜL. - « Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Le groupe Front de Gauche se félicite de cette proposition et y souscrit pleinement. Parce que la violence patronale suscite colère et indignation qui se traduisent par des actions collectives mobilisant les salariés. C'est dans ce contexte que les provocations patronales se multiplient pour stigmatiser l'action syndicale. Ces salariés d'Air France sont traînés devant le tribunal de Bobigny le 2 décembre. Leur faute, avoir manifesté le refus de perdre leur emploi. Sans attendre le jugement en correctionnelle, la Direction d'Air France a prononcé le licenciement de cinq des salariés poursuivis sans préavis ni indemnités pour l'exemple. S'en prendre à ces salariés, c'est s'en prendre à tous les salariés au travers de la casse du droit du travail et de criminaliser l'action syndicale. Cette mesure indigne est dans la logique de leur stratégie, comme celle de toutes les grandes entreprises : diviser, empêcher l'unité des salariés. Ici, on nous montre du doigt les pilotes qui gagneraient trop. Leur salaire moyen oscille entre 4 000 à 7 000 €. Combien gagne-t-il M. Juniac, PDG d'Air France ? 600 000 € par an. Et que fait-il pour mériter autant de salaire ? Il licencie 2 900 personnes. Quant à la réaction du pouvoir et certaines classes politiques et des médias, elle a été quasi unanime pour les accabler. M. Valls a même qualifié de voyous. C'est une preuve de plus que ce gouvernement tourne le dos aux salariés pour se placer clairement à côté des patrons. Mais qui sont nos voyous ? Et où l'égalité de traitement ? Puisqu'on parle d'Air France, début octobre 2013, Jean-Cyril Spineta, ex-PDG d'Air France, est condamné pour le travail dissimulé et dumping social. Et le 18 octobre, il est intronisé à la tête du Conseil national Education Économie mis en place par M. Peillon alors ministre. Voilà une réalité. Je citerai à titre d'exemple le témoignage de Xavier Mathieu ancien syndicaliste chez Conti. À propos de Conti, en 2009, les médias ont vu la casse de la sous-préfecture, le jet sur le patron. Ils ont traité les ouvriers de voyous. Aujourd'hui, sur les 1 100 ex-salariés de l'usine de Clairoux, il y a encore 500 personnes au chômage, dont 200 au RSA, 400 divorcés, 5 suicidés. Les dirigeants de Continental ont été condamnés en justice 8 sur 8. Quand les médias et les responsables politiques les traiteront-ils de voyous ? Ce témoignage nous montre clairement la violence, la virulence d'une violence sociale dont sont victimes les salariés touchés par les licenciements. On imagine bien le sort des 2 900 salariés d'Air France menacés par leur perte d'emploi.

Je finirai en citant ces paroles de Jean Jaurès prononcées en 1906 : "Tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité." Merci. »

(Applaudissements)

M. BOUYSSOU. - « Merci, Ali Algül. Pierre Chiesa. »

M. CHIESA. - « Monsieur le Maire, chères et chers collègues, Mesdames, Messieurs. La contribution symbolique de 1 500 € que cette délibération nous propose de verser à la caisse de solidarité des salariés d'Air France est, d'une part, une réponse à la détresse qui s'est emparée de très nombreux salariés de la société à l'annonce d'un nouveau plan social, d'autre part, une façon de contester le rôle que certaines entreprises voudraient voir assumé par la justice, à savoir d'être un outil de gestion de la casse sociale qu'ils mettent en œuvre. Dans un état de droit, la règle est que la justice doit être rendue en toute impartialité. Si ce principe est fondateur de notre droit, il n'a pour autant rien d'automatique, la justice restant avant tout une œuvre humaine. Ce principe doit être réinterrogé à chaque fois qu'un jugement est rendu et pour le juge, à chaque fois qu'il va rendre un jugement. Comme bien d'autres secteurs

de la justice, la justice du travail est aujourd'hui en grande difficulté. Elle est un thermomètre de la crise économique et un indicateur de durcissement des relations sociales au sein de nombreuses entreprises, à commencer par les groupes industriels ou financiers soumis aux diktats des marchés et des actionnaires.

Par les choix qu'ont faits ses dirigeants, la société Air France montre une fois de plus la façon dont les grands groupes instrumentalisent la justice selon le vieux principe qui a cours au casino : à la fin, c'est le plus riche qui gagne. Car le plus riche a pour lui non seulement l'argent et la possibilité de miser à nouveau pour se refaire, mais aussi et surtout, le temps. Le temps, comme on l'a vu chez Continental ou Moulinex, que les salariés se découragent, abandonnent, renoncent à faire valoir leur droit, voire pour certains se suicident. En choisissant sciemment de lancer deux procédures simultanées à l'encontre de salariés en détresse, l'une pénale et l'autre prud'homale, la Direction d'Air France affirme avoir opposé aux débordements une réponse - je cite - "juste, équitable, proportionnée et rigoureuse". Je vous laisse juge de l'ironie de cette déclaration. Nous ne ferons pas de pronostic sur l'issue des procédures qui viennent d'être engagées, mais pour ce qui est du licenciement des six salariés visés par ces deux procédures, le choix de la faute lourde, dont l'usage est extrêmement encadré par la Cour de cassation, augure mal de la volonté d'apaisement qui serait recherchée et alors même que l'annonce du bénéfice trimestriel de la compagnie jette un doute sérieux sur la pertinence de ce plan social. Ainsi que le stipule le Code du travail, en cas de litige, le Conseil de Prud'hommes apprécie la régularité de la procédure suivie et si les faits reprochés aux salariés sont de nature à justifier une sanction. Au vu de ces éléments et de ceux qui sont fournis par le salarié à l'appui de ses allégations, le Conseil forme sa conviction. Si un doute subsiste, il profite au salarié. En l'état actuel de la justice prud'homale et de sa spécificité, rien n'est acquis. Aux Prud'hommes, le justiciable qui est le demandeur fait le plus souvent figure d'accusé, même lorsqu'il est dans son plus entier bon droit et il doit revivre le parcours mortifère dont il a été victime dans son entreprise. Lorsque l'on voit l'encombrement actuel des tribunaux, essentiellement à cause d'un manque dramatique de moyens, si le doute dont parle le Code du travail finit par profiter au salarié, c'est souvent après des années d'incertitude et de procédures stressantes, coûteuses et souvent humiliantes par le déballage indigne et cynique auquel certains employeurs n'hésitent pas à se livrer.

Au nom des valeurs de fraternité de la République et pour tenter de rétablir un minimum d'égalité dans la relation déséquilibrée entre employeurs et salariés, le groupe Europe Écologie Les Verts considère comme juste, même si ce n'est que symbolique, que la ville d'Ivry se manifeste envers les salariés sanctionnés d'Air France à travers le versement de cette subvention exceptionnelle. Et notre groupe propose donc à ses membres de l'approuver. Je vous remercie de votre attention. »

(Applaudissements)

M. BOUYSSOU. - *« Bien. Écoutez, je n'ai plus d'autres inscrits. Du coup, l'opposition étant partie, on est un peu frustré parce que je pense que le son de cloche que les salariés d'Air France auraient entendu n'aurait pas du tout été le même. Mais c'est aussi parfois important d'avoir les avis des uns et des autres sur un sujet comme celui-là. Alors, je ne vais pas faire les interventions de l'opposition à leur place. Malheureusement, je n'ai pas cette capacité. Mais en tout cas, je remercie les trois intervenants précédents pour la qualité de leurs interventions auxquelles je n'ai rien à ajouter. Mais c'était extrêmement important pour nous, je l'ai dit en début de séance, de maintenir l'ensemble des points prévus à ce Conseil Municipal*

et notamment celui-là sur la solidarité avec les salariés en lutte à Air France. Parce que dans la période qui s'ouvre à nous avec cet état d'urgence dont on voit les troubles qu'il peut occasionner dans nos débats et où malheureusement les expressions démocratiques vont toutes être jugées indécentes après ce qui vient de se passer, risquent fort - et je le regrette et je le déplore profondément - de mettre au deuxième plan des préoccupations de notre société, toutes les questions de lutte sociale. Et pourtant dans ces luttes sociales, il y a aussi l'espoir de la transformation du monde, l'espoir du maintien d'un service au public de qualité, l'espoir d'une émancipation des salariés et c'était symboliquement extrêmement important qu'on maintienne cette délibération ce soir. Donc, malgré l'absence de l'opposition, nous avons le quorum, ce qui démontre que nous pouvons nous passer d'eux. Enfin, pour la démocratie, ce ne serait pas sain. Je vous propose de voter cette délibération et cette aide pour le soutien des grévistes et de la lutte d'Air France qu'on aura, je pense, d'autres occasions politiques de soutenir dans cette ville et dans cette assemblée. Qui est pour ? Merci. Eh bien écoutez, je ne demande même pas les abstentions. C'est un vote à l'unanimité. Comme on a beaucoup applaudi ce soir.

(Applaudissements)

Merci et bon courage pour l'action. Merci. »

M.BOUYSSOU met aux voix

A/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 500 € à la caisse de solidarité des salariés d'Air France.

(Unanimité)

VŒU**Pour une gestion vertueuse, écologique et responsable des déchets ménagers**

Vœu proposé par le groupe Europe Écologie Les Verts

M. BOUYSSOU. - *« Je passe la parole à Mehdy Belabbas pour le vœu inscrit à l'ordre du jour. »*

M. BELABBAS. - *« Mes chers collègues, Monsieur le Maire. Compliqué de reprendre un petit peu le fil de ce Conseil Municipal, mais nous allons tâcher d'avancer. Je vais permettre, chose assez rare, de citer le Président de la République qui nous disait il y a quelques jours que ce n'était pas aux terroristes de fixer l'agenda de la démocratie et aujourd'hui nous allons poursuivre notre travail de démocratie et notre travail de discussion citoyen, car c'est le rôle du Conseil Municipal. Notre république ainsi que nos traditions démocratiques sont plus fortes que la violence aveugle et les tentatives de division. Nous sommes plus que jamais au service de nos administrés et dans une vision humaniste, écologiste et rassembleuse. Nous sommes dans la proposition et dans la construction. C'est précisément dans cet esprit de construction que nous vous présentons ce vœu pour une gestion vertueuse, écologique et responsable des déchets ménagers.*

Comme vous pouvez le lire dans les considérants, il s'agit de trouver une alternative viable, créatrice d'emplois et écoresponsable au projet de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry. L'actuel incinérateur d'ordures ménagères situé à Ivry, aux portes du 13^e arrondissement de Paris, arrive en fin de vie. Le Sycotom, agence métropolitaine des déchets ménagers, prévoit sa reconstruction sur le même site. En outre, devrait s'y ajouter une unité de tri mécano-biologique (TMB) avec de la méthanisation. Dans le point 70 de notre programme Ivry au Cœur, nous affirmons que nous nous opposerons à la reconstruction d'une usine de tri mécano-biologique et de méthanisation à Ivry et que nous demanderons ainsi au Sycotom de revoir le projet actuel de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry qui repose justement sur le TMB.

Mais plus profondément, notre vœu appelle à un changement de culture en matière de gestion des déchets. Nous devons passer d'une logique de l'incinération forcenée à une dynamique zéro déchet, zero waste et ce n'est pas une mince affaire. En effet, la France compte 128 incinérateurs en service, alors que l'ensemble de l'Europe n'en compte que 470. Nous détenons donc un quart du parc européen et nous nous situons au 7^e rang mondial en termes de quantité de déchets incinérés par habitant chaque année. Selon l'ADEME, nous incinérons 30 % des déchets gérés par les collectivités. Nous en envoyons autant en décharge, alors que nous en recyclons et nous en compostons respectivement seulement que 20 et 15 %. Si la France n'est pas la championne de l'incinération en Europe, l'incinération quant à elle est bien la championne en France. Cela est d'autant plus regrettable que l'incinération est une méthode tout aussi polluante qu'énergivore.

L'incinération génère des émissions de polluants atmosphériques (dioxines, des métaux lourds par exemple) qui sur le long terme peuvent avoir un impact sur la santé tels que des cancers ou des maladies respiratoires. Certains polluants, dont les effets y compris combinés sur la

santé sont mal ou méconnus. Ils sont émis dans l'atmosphère en dehors de tout contrôle. Les incinérateurs ont beau être aux normes, ils représentent des risques sur le long terme pour la santé ainsi que pour l'environnement et on ne connaîtra leur impact réel que dans plusieurs années, à l'image du scandale de l'amiante. De plus, cette méthode nécessite un apport de combustible extérieur, généralement du gaz ou du fioul qui sont issus des ressources fossiles, ces dernières étant tendanciellement appelées à se raréfier à moyen et long terme. Ce que nous montrent ce début de millénaire et son cortège de crises environnementales, à la veille de la tenue de la COP 21 dont nous espérons toutes et tous une issue favorable avec des mesures juridiquement contraignantes, c'est que le gaspillage inconsidéré de ressources de plus en plus rares n'est plus permis, sous peine de voir notre monde disparaître.

Dans cette perspective, nous encourageons toutes les initiatives citoyennes propres à s'approprier et favoriser toutes les démarches s'inscrivant dans une vision zéro déchet. C'est pourquoi nous ne pouvons que saluer l'excellence du travail réalisé par les associations Zero Waste et le Collectif 3R. Le plan B'OM (Baisse des Ordures Ménagères), fruit de ce processus, représente une véritable proposition alternative avec trois chantiers principaux, 12 actions prioritaires, pour un budget de 200 millions d'euros et plus de 700 emplois supplémentaires créés. Tri à la source des bio-déchets, focus sur le papier-carton et amélioration des performances de tri y figurent en bonne place et permettront d'ici 2023 de cesser la mise en décharge d'ordures ménagères sur le territoire du Syctom et de rendre inutile le projet de reconstruction, nous l'espérons en tout cas, de l'usine d'Ivry-Paris XIII. De même, nous encourageons la mobilisation de chacune et de chacun, afin d'orienter les efforts vers un changement de cap à court terme et pour mettre en pratique les alternatives exposées dans le Plan B'OM. Nous devons également proposer au Syctom l'évaluation par un organisme indépendant de la faisabilité d'une politique zéro déchet, afin de mettre en place toute alternative moins coûteuse en argent public.

Enfin, il nous faut amorcer un travail collectif et ouvrir un débat public dans le cadre de la coopérative citoyenne qui nous permettra de réinterroger le positionnement de la ville sur le projet de reconstruction de l'usine. Pour toutes ces raisons, chers collègues moins nombreux que vous êtes, nous vous invitons à voter le présent vœu que nous avons l'honneur de vous présenter ce soir. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mehdy Belabbas. Y a-t-il des interventions ? Arthur Riedacker, Jeanne Zerner, Atef Rhouma. Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Merci, Monsieur le Maire. Mon intervention, elle est motivée par différentes interrogations autour de cette proposition dont on aurait pu discuter au préalable. Et donc je suis bien obligé de mettre sur la table un certain nombre d'interrogations que j'ai à ce propos. Vous faites référence à la loi de transition énergétique et à la COP 21. Et je trouve que pour la COP 21, c'est vrai que malheureusement on n'a pas fait l'inauguration comme on l'aurait souhaité de la géothermie à Ivry et c'était une action tout à fait intéressante parce qu'on peut à la fois dire que c'est intéressant pour les personnes parce que le coût du chauffage diminue. C'est intéressant pour la collectivité et c'est intéressant au niveau national parce que finalement, on améliore la balance commerciale ou en tout cas on ne la détériore pas. Et le dernier point, c'est que c'est bon pour le climat. Donc si on regarde ces quatre points, il n'y a pas de doute que c'est une bonne opération. On a rappelé ici la COP 21, on aurait pu rappeler déjà cette opération qui est vraiment indiscutablement bonne et dont on doit s'honorer.*

Maintenant si on revient sur le zéro déchet, là j'ai quelques doutes et je voudrais qu'on ait quelques précisions sur toute cette affaire-là, parce qu'il faut regarder aussi bien l'amont que l'aval. Alors l'aval, la question c'est de savoir : est-ce qu'on aura besoin de chaleur dans le futur comme c'est prévu ? Ça veut dire qu'il faut s'interroger sur les besoins de chaleur futurs. Et on ne peut pas simplement regarder l'incinération. Et si on ne s'interroge pas sur cette question-là, on risque d'avoir parce qu'on sait bien qu'à Paris, à la TIRU ils utilisent encore du charbon et que donc du point de l'effet de serre, c'est moins bon que de brûler des ordures ménagères, de ce point de vue là. Donc, on a des doutes là-dessus. Deuxièmement, on peut avoir un plan de production de chaleur si on se base sur l'augmentation de l'isolation des maisons pour réduire la consommation. Mais on sait très bien, aussi bien dans le neuf que dans l'ancien qui est rénové, qu'on est loin d'atteindre les performances qu'on affiche en général. Et il n'y a pas qu'avec Volkswagen qu'on a des problèmes, on a 30 à 40 % de moins de performance énergétique sur les bâtiments à hautes performances. Donc là aussi, il faut regarder ce que ça va donner. Ensuite, on n'est pas sûr parce que ça fait bien longtemps qu'on discute et qu'on dit avec raison qu'il faudrait diminuer la consommation d'énergie, donc augmenter l'isolation des maisons, mais ça ne va pas du tout à la vitesse voulue parce qu'il y a un coût là-dessus. Donc, il faut aussi prendre en compte ce coût à l'aval. Donc ça, c'est pour l'aval. En amont, il y a une autre question qu'on peut se poser, c'est finalement est-ce qu'on est capable de faire le tri tel que c'est proposé. Je pense qu'il faut expérimenter, qu'il faut faire des propositions d'expérimentation à ce niveau-là. Parce que si ça me paraît assez réaliste dans les pavillons et moi dans d'autres endroits, je fais les tris absolument sans problème, là où j'habite à Ivry ça me paraît assez compliqué. Et donc j'aimerais bien qu'on étudie cette question de manière un peu plus précise. Parce qu'on ne peut pas dire qu'on va faire les réductions et du tri facilement parce qu'il y a quelques contraintes. Donc, analysons ça de plus près - c'est une recommandation qu'il faudrait faire - pour savoir dans quelle mesure c'est possible. Et après, on verra bien comment les choses se présentent.

Et puis pour terminer, je ne souscris pas forcément à cette idéologie de l'économie circulaire. Je suis déjà intervenu au moment d'une réunion à la mairie de Paris qui présentait l'économie circulaire comme étant la vertu de tout. Et en fait, il n'y a aucune obligation de bilan énergétique actuellement. Il n'y a aucune obligation de bilan de gaz à effet de serre. Donc peut-être que certaines régions le rendront obligatoire, mais pour l'instant, ça n'est pas dans la loi. Et que par conséquent si on ne fait pas ce travail-là, on ne sait pas où on va. Donc, il y a des incertitudes. Donc, je ne dis pas qu'il ne faut pas étudier ça. Au contraire, ça me paraît tout à fait intéressant. Mais ça mérite d'être étudié un peu plus précisément et qu'on lance des études complémentaires là-dessus. Voilà, je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Merci, Arthur Riedacker. Jeanne Zerner. »

Mme ZERNER. - « Bien. Ça me fait un petit peu bizarre de parler devant une salle au tiers vide, mais bon. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Il y a deux mois, nous validions ensemble la candidature de la ville pour l'appel à projets zéro déchet, un projet touchant à la question des déchets. À cette occasion, j'avais fait état du risque possible de nous laisser enfermer au regard des difficultés financières dans l'effet d'opportunité des appels à projets. J'entendais alors la nécessité d'avoir une vision globale de cette question pour ne pas répondre par à-coups, par opportunités, partiellement. Aujourd'hui, au regard de ce vœu qui nous convient dans les grandes lignes, c'est encore cette idée qu'il me semble essentiel de porter. Car ce vœu au fond aborde la question des déchets sous un autre angle, à une autre étape, mais parle bien de la même chose. Une vision globale, ça veut dire

principalement deux choses. D'abord, envisager la question des déchets de leur origine jusqu'à leur transformation : fabrication, production, collecte et traitement. À cet égard, la question de l'usine du Syctom et de son avenir, reconstruction ou pas, avec quel choix de traitement, etc., ne peut être posée et résolue de manière isolée. Le suremballage par exemple qui, à ma connaissance, n'est pas évoqué dans le plan B'OM mérite qu'on s'y arrête. Il y a tout à prendre là-dessus. Nombre de parents d'élèves du temps où ils devaient fournir eux-mêmes les goûters de leurs enfants pour le temps du soir ont comme moi usé et abusé des gâteaux en emballages individuels alors qu'on trouve partout de très pratiques boîtes en plastique alimentaire où caser un choix bien plus important de gâteaux en vrac. Au-delà de la petite plaisanterie, quel chemin devons-nous parcourir pour que de nouvelles pratiques deviennent des réflexes partagés par tous ? Peut-être avant tout, une mobilisation contre la toute-puissance de l'industrie agroalimentaire qui bourre le crâne de toutes les générations à longueur de pubs. Le monde associatif sera bienvenu ici aussi pour s'attaquer aux lobbies industriels. Mais une vision globale, c'est aussi penser la question des déchets à une échelle bien plus large que l'unique point de vue local. Le plan B'OM a cet avantage de prendre en compte tout le périmètre d'intervention du Syctom et c'est un vrai appui. Même s'il faudrait aussi questionner des périmètres plus larges, comme la Région ou l'État et l'implication de ce dernier pour porter concrètement une politique de soutien en la matière. Ça ne nous empêche pas d'agir à l'échelon local, comme nous le faisons déjà, comme nous aurons à le développer de plus en plus à l'image du plan zéro déchet.

Ce vœu donc dans ces grandes lignes dit ce que nous pensons et nous le voterons favorablement. Nous nous réjouissons ici de l'apport de la société civile, de bénévoles, de citoyens, d'associations engagées qui aboutissent à poser de vrais débats fondamentaux en y apportant des pistes de proposition. Je le dis sincèrement et je l'assume : nous n'avons pas toujours une longueur d'avance et tant mieux si les citoyens se saisissent de la question et nous interpellent. Ne vous en déplaise, c'est pour moi le signe que les questions socio-environnementales sont aujourd'hui un véritable levier de mobilisation et c'est une excellente nouvelle. L'administration municipale quant à elle travaille à une maîtrise technique de ces questions pour être un soutien majeur dans le portage, l'orientation et la réalisation des politiques publiques en la matière. Nous sommes satisfaits que ce vœu porte la nécessité de prendre le temps pour réfléchir et agir. Certains pourraient dire que nous l'avons eu ce temps. Ce serait sans compter les évolutions réglementaires, légales, technologiques aussi. Et les évolutions des usages et des pratiques. Or, nous ne voulons pas reproduire ce qui s'est passé avec la méthanisation, hier portée par certains comme une alternative à l'incinération pour notre usine, aujourd'hui refusée parce que les expériences en ont montré les limites, les risques, notamment en milieu urbain dense. Dieu sait à quel point. Bref, il nous faut de l'action, mais sans précipitation. Dans le même sens enfin, ce vœu est l'occasion de saluer la mise en place d'un comité de pilotage opérationnel qui inclut, outre des élus des communes limitrophes, deux membres du Collectif 3R sur proposition du maire d'Ivry. Ce n'est qu'une part de notre engagement. Il nous faudra ouvrir de larges débats avec toutes les Ivryennes et tous les Ivryens, notamment en s'appuyant sur la coopérative citoyenne tout juste lancée pour travailler collectivement avec nos partenaires du Syctom à prendre la meilleure décision pour tous. Nous planifierons l'examen des plans alternatifs et toutes les solutions possibles qui permettent de répondre aux enjeux d'un développement durable, économique, écologique et social. L'objectif est clair. Avec l'aide du comité de pilotage, tirer les conclusions les plus appropriées en maîtrise de tous les paramètres pour anticiper et orienter les décisions que

devra arrêter le conseil syndical du Sycptom en 2018. Voilà ! Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Jeanne Zerner. Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Merci, Monsieur le Maire. Mesdames et Messieurs, chers collègues. Depuis dix ans, la reconstruction du centre de traitement des déchets situé sur notre commune suscite de nombreux débats et fait couler beaucoup d'encre. Notre municipalité s'est notamment opposée récemment au projet de construction d'un tri mécano-biologique avec méthanisation du Sycptom. Ce type de procédé n'incite pas à trier à la source et en prime des nuisances qu'il engendre, il n'est pas dénué de risques pour la santé et l'environnement. Quant au compost qu'il produit, il s'avère être potentiellement dangereux pour un usage agricole. Les Ivryennes et Ivryens constitués en association ont joué un rôle de lanceurs d'alerte quant à ces risques et ont permis de faire avancer le débat. Ils poursuivent aujourd'hui avec d'autres leur mobilisation et leur réflexion quant aux alternatives possibles au TMB. En effet, sans alternative viable à opposer, il s'avérera difficile d'empêcher le recours au tri mécano-biologique. La mise en place d'un ambitieux programme de réduction des déchets et de tri à la source associée à la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets semble constituer une réelle alternative écologique face au TMB. Non seulement la qualité du compost produit est meilleure, mais c'est aussi la quantité de déchets à incinérer qui s'en trouve réduite. En s'emparant de ce projet, notre municipalité pourrait être motrice et donner l'exemple et ainsi impulser une dynamique pour que d'autres communes se saisissent de ces procédés.*

La ville serait aussi davantage en mesure de peser sur le Sycptom. C'est l'un des objets de la mobilisation du Collectif 3R et de l'association Zéro Waste qui propose par ailleurs la mise en place d'un plan B'OM basé sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets. Notre groupe tient à remercier ces associations pour leur mobilisation et leur apport et considère que les propositions du plan B'OM sont porteuses d'espoir pour un monde meilleur. Notre municipalité a déjà affirmé sa volonté de passer à la vitesse supérieure dans la conduite de notre politique de gestion et de prévention des déchets en s'engageant dans une démarche zéro gaspillage, zéro déchet. Il ne fait aucun doute que c'est sur cette voie qu'il faut s'engager, sur cette voie qui prône notamment la réduction du gaspillage et du déchet par sa valorisation ou son réemploi. Nous soutenons l'ensemble de ces démarches et souhaitons que la faisabilité de leur mise en œuvre soit étudiée plus en amont. Assurément, c'est l'ensemble de notre logiciel de pensée et de nos fonctionnements qu'il nous faudra revoir en nous engageant dans des démarches d'économie circulaire qui permettent de lutter contre le gaspillage et d'aller vers plus de recyclage et la réutilisation, mais aussi aller vers davantage de partage et de solidarité. Mais il nous semble indispensable que ces changements de pratiques soient couplés à des luttes contre les acteurs économiques qui produisent de manière irraisonnable des matières à jeter et poussent à la surconsommation. Il faut plus qu'inciter les industriels à réduire leur production de déchets, eux qui en sont les premiers responsables.

Enfin, il est également de notre devoir de nous interroger sur la question de la gestion de la collecte et du traitement des déchets par des entreprises privées. Sera-t-on en mesure de faire face aux lobbies et aux grandes entreprises qui n'ont aucun intérêt à la réduction des déchets ? Le mouvement est en marche, des idées nouvelles naissent, des alternatives sont possibles. Il nous faut poursuivre ces réflexions et agir au plus vite pour concrétiser nos projets. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Atef Rhouma. Ah, Pierre Chiesa ! Pardon, je ne t'avais pas vu. Vas-y. »*

M. CHIESA. - *« Non, mais...*

M. BOUYSSOU. - *« Je ne savais pas si tu allais intervenir, mais tu ne peux pas résister. »*

M. CHIESA. - *« Je n'avais pas levé la main, mais en entendant les remarques fort judicieuses d'Arthur Riedacker, je me suis dit qu'il serait peut-être bon de faire un petit peu de pédagogie par rapport à ce que nous présentons ce soir. Je ne suis pas sûr que toute l'assemblée ait compris de quoi il s'agissait. Quand on parle du plan B'OM, on a un peu l'impression d'entendre une chanson de Charles Trenet B'OM, quand mon plan fait B'OM et « le soleil a rendez-vous avec la lune » et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes écologiques. Donc, je voulais quand même préciser, ayant participé à la présentation qui en a été faite et Arthur Riedacker y était également, que lorsqu'on parle d'un plan qui vise à premièrement éviter la reconstruction d'un incinérateur à Ivry, c'est uniquement à Ivry. Même si c'est à la mode, ce n'est pas un plan zéro incinération, zéro déchet, zéro rien du tout. Non, c'est zéro incinérateur à Ivry, sachant qu'à l'échéance 2023, il y aura quand même sur l'ensemble de la région parisienne, en tout cas le périmètre couvert par le Syctom, plus d'un million de tonnes de déchets qui seront encore incinérés au centre de Saint-Ouen et d'Issy-les-Moulineaux. Donc, il faut quand même ne pas se faire trop d'illusions sur... enfin si, il faut se faire des illusions, mais il faut voir quand même quelle est la réalité des choses, se dire que c'est une première proposition réaliste qui pose un certain nombre de bases qui doivent être examinées. Et en ce sens, Arthur Riedacker a parfaitement raison. Par exemple, il y a quelque chose qui est mentionné dans le plan, mais sur lequel on peut s'interroger. Ce sont les déchets, disons d'origine humaine, les déchets qui viennent des salles de bain. Sachant que lorsqu'on parle de déchets ici, ce sont uniquement les déchets ménagers pour l'essentiel. Tous les déchets provenant des hôpitaux par exemple continuent ou continueront à être incinérés. Parce qu'on ne sait pas quoi faire de tout ce qui arrive, il n'y a pas d'autres possibilités que les incinérer. Il faut regarder tout cela avec un peu de recul, prendre le temps, comme le demandait Arthur Riedacker, de faire les études de faisabilité. Le plan B'OM nous donne une ligne. La question du tri des déchets est une question extrêmement cruciale. Une fois qu'on a enlevé la partie organique, c'est notre vœu premier, séparer les biodéchets, mais une fois qu'on a enlevé la partie organique, voir comment on trie le reste. Je l'avais déjà dit lors d'une précédente intervention, si c'est pour avoir dans des usines, à la façon des Temps Modernes mais en beaucoup moins drôle, des gens qui sont là avec des gants à séparer toute la journée des plastiques, ce n'est pas satisfaisant. Ça nous oblige à chercher des solutions techniques qui ne sont peut-être pas aussi évidentes que ce qu'on veut bien le croire lorsque c'est écrit en quelques lignes sur le papier. Voilà ! »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Pierre Chiesa. Alors, j'ai une grande pensée ce soir pour mon ami et prédécesseur Jacques Laloë qui en 1971 aux élections municipales avait conduit l'unique liste qui était en présence dans la ville. Et donc c'est cette liste qui a 100 % avait été élue. Donc, il n'y avait pas eu pendant tout un mandat, pour les camarades et les amis qui s'en souviennent, d'opposition dans le Conseil Municipal. Et sur un sujet aussi fondamental pour notre ville, qui agite tant de questionnements, ne pas avoir forcément un débat contradictoire. J'exprime ici une frustration. Donc par contre, je m'engage à une chose. C'est que pas forcément sur la base d'un vœu comme ce soir, mais j'aurais l'occasion comme représentant de la ville au comité syndical du Syctom de présenter le traditionnel rapport*

annuel d'activité et je vous propose que nous nous saisissions de cette occasion pour avoir un débat de fond sur le sujet et pour pouvoir avancer un certain nombre de questions et de propositions. Donc moi, je vais voter ce vœu qui est proposé par Europe Écologie Les Verts. Mais ce que je veux dire aussi, mais je l'aurais dit avec plus de force si l'opposition était restée, c'est que ce sujet n'intéresse évidemment pas qu'Ivry. Il intéresse un premier cercle qui est celui du bassin versant et les exigences que nous nous apprêtons à porter dans ce vœu, j'aimerais que la ville de Paris et l'ensemble des arrondissements qui font partie de ce bassin versant, j'aimerais que la ville d'Alfortville, j'aimerais que la ville de Charenton aient la même exigence que nous. Je vais essayer d'être bref, mais en même temps, c'est un sujet qui me passionne. Rappelons-nous qu'aujourd'hui, la responsabilité de l'élimination des déchets et du traitement des déchets relève des syndicats intercommunaux auxquelles les villes adhèrent. La question de la collecte qui est essentielle dans le cadre du plan B'OM relève aujourd'hui des communes et relèvera demain du territoire dans le cadre du projet de la Métropole. Alors, je suis heureux de pouvoir travailler aujourd'hui avec vous, mes chers collègues, sur la mise en place par exemple d'une expérimentation qui va être financée dans le cadre du tri des biodéchets à la source, avec deux propositions : celle de le généraliser dans toutes les écoles d'Ivry puisque c'est un lieu qui est quand même producteur de biodéchets, donc ce sera une masse considérable qui n'ira pas à l'incinération et d'essayer de créer un collectif local avec l'ensemble des associations pour expérimenter à l'échelle d'un périmètre restreint, mais en vrai, dans la vraie vie, une tentative de collecte de biodéchets, là où il y a du pavillonnaire, là où il y a des immeubles collectifs pour qu'on approche ensemble les difficultés que pointait, et je le rejoins complètement, Arthur Riedacker tout à l'heure. Parce que moi je retiens l'idée de ce qui est dit dans le vœu, c'est-à-dire que ce plan B'OM et l'orientation zéro waste qui est une orientation, comme l'a rappelé Pierre Chiesa à l'instant, c'est une orientation, ce n'est pas rêver de plus du tout de déchets immédiatement. Moi, le désaccord que j'ai avec le plan B'OM, par exemple j'en ai un, ce n'est pas l'objectif, ce n'est pas la finalité que je partage réellement, c'est le rythme auquel on va pouvoir atteindre cet objectif. C'est ça mon interrogation. Et du rythme auquel on pourrait ou pas atteindre l'objectif fixé dépend la reconstruction ou non de l'incinérateur d'Ivry, qui n'est pas, je le redis, qu'une affaire ivryenne, qui est une affaire de solidarité territoriale et qui est une affaire qui concerne au premier chef les villes versantes du bassin que j'ai cité tout à l'heure. Donc, on a une question là-dessus.

La deuxième question que je voudrais pointer de manière comme ça, c'est les priorités et les cibles prioritaires de notre écologie commune. Moi, une de mes cibles prioritaires - alors, j'oblige là non plus personne à la rejoindre - c'est de sortir des énergies fossiles. Je crois qu'on est tous d'accord pour dire que c'est une nécessité absolue. Alors, je ne vais pas faire le sachant devant notre ami Arthur Riedacker qui est quand même un spécialiste de la question, mais on ne peut pas se retirer de l'idée que quand on confronte les émissions, le nombre de grammes de CO2 par tonne de je ne sais pas quoi produit entre les ordures incinérées et ne serait-ce que le gaz et le fioul, il y a un rapport de 1 à 200. Il faut quand même avoir ça en tête. Donc, prenons les choses une par une. Moi, je pense que c'est le sens de l'histoire qu'un jour, il n'y ait plus suffisamment de déchets et heureusement, parce qu'on aura bien trié à la source, etc., pour remplir nos incinérateurs. Ça, j'en suis convaincu. Mais je pense que les délais pour atteindre cet objectif, ce n'est pas ceux qui sont prévus dans le plan B'OM. Mais que le plan B'OM soit une proposition crédible d'alternative, comme nous le disons dans notre vœu, et que ce plan soit au cœur - Jeanne Zerner l'a rappelé - du débat qui va s'engager dans le cadre du comité de suivi qui va se mettre en place et qui va travailler, réfléchir. Par contre

ça, oui, je suis d'accord, même si moi je persiste à avoir un désaccord sur ce rythme. Mais je tiens à préciser que d'abord nous, on s'est positionnés contre la méthanisation. On a dit, pas de méthanisation à Ivry. Je pense que l'idée maintenant est entendue et que personne ne nous l'imposera. Par contre, ce qu'il faut avoir en tête, c'est que dans le projet, les deux fours qu'il est prévu de construire vont avoir une capacité d'incinération deux fois inférieure à celle qui est aujourd'hui pratiquement. Mais cela ne se fait pas par miracle. Cela n'est pas forcément un pari sur le tri. Ça se fait parce qu'il y a un tri entre les déchets à fort potentiel calorifique et les déchets humides. Donc ce n'est pas l'objectif du tri. Mais sachons bien que ces fours ont un pouvoir de réversibilité qui pourrait permettre demain ou après-demain quand il n'y aura plus assez d'ordures de brûler de la biomasse, donc une énergie renouvelable et de pouvoir alimenter les réseaux de chaleur urbaine avec autre chose que la pollution des énergies fossiles. Donc, le débat qu'on a devant nous sur cette affaire-là, il est extrêmement complexe. Il va dépendre aussi quand même de l'adoption du Predma (plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés) qui était en cours, qui amorçait le travail à la Région. La prochaine équipe de la Région va s'en saisir et donc il y aura un travail à faire là-dessus. Mais moi l'agacement que j'ai aujourd'hui et alors franchement, les copains d'Europe Écologie Les Verts savent bien que ce n'est pas à eux que je vais dire ça. Et je regrette encore une fois qu'il n'y ait pas l'opposition municipale parce que c'est à eux que ça s'adresse. La question qui est en face de nous sur ça, elle est trop sérieuse pour que chacun essaye d'en faire son petit jus politique, je vais le dire comme ça, à l'approche des élections régionales. Il y a aussi un petit côté qui pourrait légitimement nous agacer. Et encore une fois, oui, j'ai bien dit que ce n'était pas pour les groupes de la majorité qui sont ici. Donc, c'est dommage. Non, mais c'est vrai. Je le dis en toute sincérité. Il faut qu'on ait vraiment en tête que la question est trop grave pour qu'on en fasse encore une fois... et qu'on n'ait pas une espèce de virginité ivryenne avec une position quand on est dans le conseil municipal d'Ivry et une autre position quand on est dans les instances de direction. Sur un sujet aussi sérieux que celui-là pour notre ville, pour son territoire, pas seulement, pour d'autres éléments, je pense qu'il faut qu'on prenne le temps du sérieux, du débat et qu'on avance là-dessus avec précision. Donc, je vois au travers des différentes interventions qu'on a autour de la table absolument toutes les intelligences nécessaires pour aller au bout de ce débat et sortir de ce débat binaire qui pour ma part m'énerve, entre d'un côté il y aurait les partisans du tri, du zéro waste, et de l'autre il y aurait des partisans de la reconstruction d'un outil industriel. Le débat, il n'est pas binaire entre ces deux pôles et il faut qu'on l'aborde avec sérieux. Et j'espère que le comité de suivi qui va se réunir pour la première fois le 2 décembre, dans lequel moi j'ai beaucoup insisté auprès de la direction du Syctom pour qu'il y ait deux représentants du Collectif 3R qui est quand même une des associations les plus mobilisées sur le sujet. Il y aura deux représentants d'Ivry, contrairement aux autres communes qui sont... voilà, je représenterai Ivry et je proposais à Europe Écologie Les Verts de désigner en votre sein un deuxième représentant pour m'accompagner. La réunion est le 2 décembre, donc on va amorcer un processus de travail et j'espère qu'il sera utile à notre édification collective. Voilà ! Et je vous propose donc de voter ce vœu. Qui est pour ? Merci. C'est ça le problème quand on est tous seuls. Il y a une unanimité sur tout. Ah pardon, Arthur Riedacker. »

M. RIEDACKER. - *« C'est très compliqué d'émettre un vote après les discussions. Donc, j'hésite entre l'approbation ou l'abstention. Mais comme tu as dit qu'il fallait remettre ça sur le chantier et qu'il fallait rediscuter de tout ça, je vais le voter. Voilà ! »*

M. BOUYSSOU. - *« Eh bien, vous voyez... (Applaudissements) Je pense vraiment qu'Europe Écologie pourra reconnaître mon caractère unitaire dans les débats, quoi qu'en pensent les autres, parce que j'ai convaincu Arthur Riedacker de voter le vœu quand même. Merci à vous.*

Je vais m'excuser, mais je vais m'absenter quelques minutes et confier la présidence à Romain Marchand. Et je reviens pour le débat sur le point suivant. Mais voilà, excusez-moi. »

M. BOUYSSOU met aux voix

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe Europe Ecologie Les Verts « Pour une gestion vertueuse, écologique et responsable des déchets ménagers ».

(Unanimité)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE**B) ENVIRONNEMENT**

Approbation du « Pacte pour la Transition » présenté par Alternatiba, le collectif pour une Transition Citoyenne et la Coalition Climat 21

Rapporteur : Stéphane Prat

M. MARCHAND. - *« Bien. Chers collègues, donc nous passons au point suivant qui nous est présenté par Stéphane Prat qui est à ma gauche et concernant donc le pacte de Transition présenté par Alternatiba. »*

M. PRAT. - *« Merci, Romain Marchand. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Les attentes des Ivryens et des Ivryennes en matière d'environnement et de qualité de leur cadre de vie sont de plus en plus fortes. Le succès du projet Ivry au Cœur qui nous fixe un ambitieux programme en matière d'écologie en est la preuve. Nous nous employons à répondre à ces attentes et nous souhaitons aller encore plus loin durant les cinq ans de mandat à venir, afin d'assurer la transition écologique de notre territoire.*

Par l'adoption des chartes Habitat, Écoquartier et Espaces publics, du Plan Local de Prévention des Déchets en 2009 et à travers l'élaboration du Plan Climat Énergie entre 2008 et 2012, ainsi que par la révision du Plan Local d'Urbanisme en 2013, Ivry s'est résolument engagée depuis plusieurs années dans cette démarche de développement global, vertueux et solidaire avec l'objectif de construire la ville durable de demain. Symbole de notre volonté d'agir, nous avons souhaité être signataires du Pacte pour la Transition proposée par le collectif de citoyennes et citoyens Alternatiba, qui nous a fait l'honneur de choisir notre ville comme étape de son tour de France, le Tour Tandem, le 23 septembre dernier. L'organisation de la COP 21 à Paris a été bouleversée par les tragiques attentats du week-end dernier. Alors que la mobilisation de la société civile est indispensable à la réussite de ce sommet international, plusieurs manifestations citoyennes et festives en marge des négociations officielles sont annulées. Et nous ne pouvons que le regretter. Cependant, la lutte contre les dérèglements climatiques se joue dès ce niveau local et c'est la raison pour laquelle Ivry, avec la signature de ce pacte, se joint à l'action et la mobilisation autour de ces questions cruciales pour notre avenir.

En effet, par la signature de ce pacte, nous nous engageons à mettre en œuvre d'ici au moins un an cinq des actions proposées par le pacte, à organiser un forum citoyen sur le thème de la transition écologique de notre territoire et à créer un comité de suivi des engagements associant élus et citoyens. Les deux derniers engagements prendront tout leur sens au sein de la coopérative citoyenne que nous avons lancée avec succès vendredi dernier. En ce qui concerne l'engagement de réaliser cinq actions précises, il n'est pas nécessaire, je crois, de revenir en détail sur les différentes actions déjà menées par la ville et qui sont détaillées dans la délibération. Nous avons cependant la volonté d'aller encore plus loin et c'est pourquoi nous avons identifié six autres mesures que nous souhaitons mettre en œuvre d'ici la fin 2016.

Concernant l'alimentation d'au moins un bâtiment public ou de l'éclairage public par un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif - c'est l'action n° 2 - nous allons travailler avec le Sipperec, le syndicat d'électricité d'Île-de-France auquel nous adhérons, dans le cadre des groupements de commandes qu'il met en place pour les collectivités pour que puisse être choisi prioritairement ce type de fournisseurs. L'action n° 3 propose de mettre à disposition une toiture de bâtiment public pour mettre en œuvre une installation solaire photovoltaïque financée et maîtrisée localement par les habitants. Il ne s'agit pas de faire reculer le service public bien évidemment. Il s'agit d'être innovant, d'inventer de nouvelles formes de coopération avec et entre les citoyens, permettant également d'être créateur de lien social. L'action n° 4 nous encourage à introduire un repas végétarien par semaine et de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. Sur ce point, je tiens à saluer malgré son absence Jacqueline Spiro, première vice-présidente de notre syndicat de restauration collective le Siresco, qui est très attentive à ces questions et sans l'aide de laquelle il nous serait plus difficile d'avancer sur cette question pourtant primordiale. Sur le tri à la source des biodéchets que le maire vient d'évoquer dans le cadre du plan B'OM - c'est l'action n° 6 du Pacte - les services de la ville travaillent sur cette question depuis plusieurs mois déjà. Cette action doit avant tout être partagée par le plus grand nombre si nous voulons qu'elle soit efficace. Le Syctom lors de son dernier conseil syndical du 5 novembre a adopté une délibération qui permettra d'avancer plus rapidement dans ce sens. Néanmoins, je tiens à souligner le succès croissant que rencontre la mise à disposition gratuite par la ville auprès de la population de lombricomposteurs et le développement des composteurs collectifs : 441 composteurs individuels distribués et 32 composteurs collectifs, qui permettent d'éviter l'incinération de plusieurs tonnes de déchets organiques et de les rendre ainsi à la terre. La distribution du livret de la transition à tous les agents et l'organisation d'une journée de formation sur la transition (action n° 13) permettront aux agents communaux d'être davantage sensibilisés à toutes ces questions de manière à pouvoir accentuer l'écoresponsabilité de notre collectivité et en faire une véritable ville éco-exemplaire. Enfin, l'action n° 14 propose l'organisation d'ateliers de sensibilisation dans le cadre des activités périscolaires. Ce travail fait déjà l'objet de plusieurs actions dans le cadre du programme éducatif local. Cependant, il nous faut accentuer cette démarche auprès des publics concernés de manière à asseoir notre volonté de mieux éduquer sur ces questions. Il s'agit avant tout de faire davantage savoir ce que la ville met en œuvre afin que l'appropriation soit optimisée. Avec notre collègue, Méhadée Bernard, nous avons déjà commencé à traiter cette question. Voilà pour les mesures sur lesquelles nous allons tâcher d'avancer concrètement au cours des prochains mois.

Certaines actions proposées par le Pacte ne peuvent pas être entreprises à la lettre du fait de certaines contraintes. Néanmoins pour d'autres, comme celle concernant l'agriculture urbaine, rien ne nous empêche de les mettre en application très rapidement. Et je tiens, par exemple, à affirmer notre soutien appuyé à la mise en place de jardins partagés associatifs. Cette question est très liée avec celle des espaces verts également et il est essentiel de réaffirmer combien la ville souhaite accroître le nombre de mètres carrés d'espaces verts par habitant pour atteindre l'objectif du schéma directeur régional d'Île-de-France qui préconise une valeur de 10 m² par habitant. Aussi, le futur parc de la Confluence et ses 3,5 m² prévus, mais qui, je l'espère, pourront être augmentés, sera un espace de respiration indispensable pour les Ivryennes et les Ivryens, mais également un lieu permettant de lutter efficacement contre le phénomène des îlots de chaleur urbain, nouvelle menace pour l'environnement de nos villes. Par ailleurs, sur le modèle de Paris ou d'autres villes de province, je souhaite lancer dès

cet hiver un plan de végétalisation de la commune consistant à explorer avec les habitants toutes les possibilités d'introduire des plantes, des végétaux, de la verdure dans le tissu urbain, afin que dès le printemps prochain toutes celles et tous ceux pour qui ces questions ont du sens puissent trouver un écho favorable et encourageant de la part de la ville.

Enfin et bien qu'aucune des propositions soumises ne concerne directement ce sujet, permettez-moi également d'insister sur un aspect essentiel visant la réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit des transports. Avec les partenaires institutionnels, la ville d'Ivry s'est résolument engagée dans le développement des transports en commun, ainsi que sur la mise en place de la ville partagée et apaisée. Il est utile de rappeler qu'à l'horizon 2020, notre ville sera irriguée par deux nouveaux moyens de transport à la fois innovants et propres. Le premier est le TZen qui reliera le 13^e arrondissement depuis Paris-Bibliothèque François-Mitterrand jusqu'à Choisy-le-Roi en empruntant un couloir dédié sur lequel aucun autre type de transport ne pourra circuler. Le second concerne le plateau d'Ivry où les premiers travaux concernant la mise en œuvre du tramway T9 reliant la porte de Choisy à Orly débiteront dès le début de l'année 2016. Dans cet esprit, notre assemblée est appelée à se prononcer ce soir sur la création d'une association dont l'objet est la promotion, en partenariat avec la ville de Paris et le Conseil départemental du Val-de-Marne, auprès des investisseurs concernés, le STIF, la Région, la RATP, du prolongement de la ligne 10 du métro, dont le terminus actuel est gare d'Austerlitz, au moins jusqu'à la place Gambetta dans le quartier d'Ivry-Port. Notre projet de renouvellement urbain, Ivry Confluence qui prévoit la construction de quelque 6 000 logements à terme en serait très positivement bénéficiaire. Ce prolongement permettrait également à de nombreux décideurs économiques de venir s'installer à Ivry. Aller plus loin sur cette question, c'est aussi faire en sorte de développer des politiques qui permettent à chacune et à chacun de lutter contre le phénomène d'autosolisme, c'est-à-dire le fait de se déplacer seul dans sa voiture, par une promotion accentuée de l'autopartage et des modes alternatifs et doux de déplacement. Ainsi, la marche à pied et la pratique du vélo doivent être encouragées plus généreusement. Tous les jours notre ville s'adapte à ces nouveaux modes de déplacement et nous devons en poursuivre l'accompagnement, notamment en accélérant le redimensionnement de certaines rues de façon à pouvoir y rouler à 30 km/h, comme nous venons de le faire rue Jean-Jacques Rousseau.

Vous l'aurez compris, cette délibération est une feuille de route qui permet de tracer un chemin vers un autre modèle de développement. Sa mise en œuvre se fera au cours des semaines et mois à venir, notamment par la présentation de plusieurs délibérations thématiques. Mais en amont de la présentation et du vote de ces délibérations, les questions qu'elles soulèvent doivent être portées au plus près des préoccupations de nos concitoyens afin d'en co-partager le sens et les objectifs. Ce sera un travail décisif qui permettra avant tout de recréer du lien entre tous celles et tous ceux qui partagent la ville et de faire vivre ce dont nous avons tant besoin ces jours-ci, à savoir le vivre ensemble. Je vous remercie de votre attention. »

M. MARCHAND. - *« Merci, Stéphane Prat. Alors, est-ce qu'il y a des interventions sur ce point ? Alors, Arthur Riedacker, Mourad Tagzout, Saïd Hefad, Romain Zavallone. C'est bon, j'ai vu tout le monde. Alors, Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Oui, merci pour cette présentation intéressante et les différentes propositions. Je voudrais simplement insister sur un point qui n'est pas souvent mis en évidence et je crois que c'est en même temps l'occasion de le faire parce qu'on a eu*

aujourd'hui avec le pôle allongement de la vie Charles Foix une discussion sur les questions d'alimentation, de nutrition et de vieillissement. Et donc, la question du jardin est tout à fait essentielle. Et ce n'est pas seulement une question environnementale, c'est une question d'exercice des gens, de maintenir en bonne santé. On a vu notamment une présentation d'une maison de retraite à Gan qu'on n'a pas du tout ici, où les gens faisaient du jardinage. Il y avait aussi des animaux dans la maison de retraite. Je crois qu'il faut tout à fait le souligner. Et que donc la question du bien vieillir, elle tourne aussi autour de ça. Parce qu'il y a l'exercice, il y a effectivement le contact et la solidarité et les échanges et il y a aussi l'alimentation. Et l'alimentation, je pense qu'il faudra qu'on approfondisse un peu ce sujet-là sur Ivry parce que les jardins, dans les statistiques, ça n'apparaît pas. C'était assez étonnant, ça n'apparaît pas quand on regarde quelles sont les ressources des gens. Or, ça peut être tout à fait un complément intéressant et donc, il faut absolument soutenir ça. Je pense qu'il y a quelque chose autour de tout ça et à mettre en valeur surtout, parce que c'est important pour la santé. »

M. MARCHAND. - « Merci, Arthur Riedacker. Mourad Tagzout. »

M. TAGZOUT. - « Merci. Monsieur le Premier Adjoint ou Monsieur le Maire. Plus sérieusement, avant d'intervenir sur la délibération qui nous est soumise, je sais bien qu'il faut être discipliné et ne pas alourdir une réunion qui s'étend devant une assistance clairsemée, mais je crois que les sujets qui ont été abordés tout à l'heure sont d'une telle importance et d'une telle gravité que je m'en voudrais de ne pas dire ce que je veux dire ce soir. Je ne reviendrai pas, ce n'est pas le moment, sur les échanges qui ont eu lieu, mais en tout cas, ils montrent si besoin était que le débat que nous avons eu à partir du drame du week-end dernier ne peut plus être esquivé. Il y a une impérieuse nécessité pour tous et en particulier pour ceux qui se réclament de la Gauche de transformation d'avoir ces discussions-là et d'aller jusqu'au fond des choses. Voilà ! Maintenant, je vais passer à l'expression sur la délibération.

Donc, je vais passer Monsieur le Maire et autre d'usage. Après le vœu sur la question des déchets appelant à repenser les enjeux dans leur globalité le Pacte pour la Transition est un nouveau pas qui nous mène dans cette voie. Ce pacte contient en effet une série d'actions très concrètes, lisibles, diversifiées et graduées. Certaines sont plus aisées à mettre en œuvre, certaines sont moins coûteuses aussi dans un contexte d'austérité inédite pesant sur les finances des collectivités territoriales. En tout état de cause, nous avons là une feuille de route parmi d'autres pour tracer un chemin, avancer ensemble et évaluer les résultats concrets obtenus pour un développement plus durable. Les actions proposées ont également une vertu essentielle : faire la démonstration qu'une politique écologique ne se réduit pas à plus de verdure, comme on peut l'entendre parfois pour faire vite. Les dimensions sociales, économiques, démocratiques, sont bel et bien constitutives d'un tel projet. Nous avons bien conscience que ce pacte reste un outil au service d'orientations politiques plus globales. Ivry a d'ailleurs engagé des actions bien au-delà de ce qui est proposé ici. Mais c'est un outil pratique, concret, qui a l'avantage de pouvoir être évalué facilement, collectivement, partagé avec tous les citoyens. D'ailleurs, son origine n'y est pas pour rien et je me félicite en tant que délégué à la vie associative de voir combien l'engagement associatif peut être un appui solide pour les élus que nous sommes. Appui comme force de mobilisation, de proposition, soutien dans l'action également, à tous les niveaux, c'est une démonstration s'il en était besoin que l'appropriation par les citoyens des enjeux politiques fondamentaux peut déboucher sur du concret. Et je ne peux ici m'empêcher de rappeler à quel point la politique actuelle d'austérité du Gouvernement touche de plein fouet les associations dont bon nombre sont aujourd'hui au

bord de la rupture. Il faut donc qu'à Ivry, nous renforçons les partenariats existants et développons tous les partenariats possibles avec les énergies associatives et citoyennes engagées ou prêtes à s'engager avec nous dans cette voie.

Pour conclure, à l'instar de ce qu'a dit ma camarade Jeanne Zerner, de ce qu'elle a pu dire des appels à projets, il est essentiel de développer une cohérence globale dans notre approche des politiques écologiques. Ce pacte ne doit pas rester un coût. C'est d'ailleurs le risque de cette COP 21 qui se tient à Paris. Tout le monde s'y engouffre aujourd'hui, mais demain qui s'en souciera encore ? Profitons de cette brèche à Ivry pour informer, sensibiliser, partager tous ces enjeux le plus largement possible, pour inscrire, dans une démarche globale et dans la durée, ces orientations. Je voudrais ajouter, comme mouvement social, cette manifestation de la COP 21 crée un espace important pour porter les luttes contre les fausses solutions, le marché carbone, le nucléaire, la marchandisation du vivant et défendre la nécessité d'un modèle social plus sobre qui tourne le dos au libéralisme et au productivisme. C'est ce que les associations de la ville autour du forum social ivryen ont fait le 23 septembre dernier en accueillant le Tour Alternatiba dans une ambiance festive et fraternelle. Cet accueil a été un grand moment d'appropriation collective de la crise climatique et des risques qu'elle fait peser sur le devenir de notre planète. La réussite de cet événement, comme le succès du village des alternatives et de l'arrivée du Tour Alternatiba à Paris les 26 et 27 septembre, constitue autant d'encouragements à la poursuite de la mobilisation au-delà de la conférence climat. C'est ce qu'ont décidé le mois dernier les associations ivryennes en pérennisant le collectif créé pour l'accueil du Tour Alternatiba.

Bien évidemment, le groupe Front de Gauche votera favorablement cette délibération. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Saïd Hefad, à toi. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, chers citoyens, chères citoyennes. L'ensemble du monde commence à en prendre conscience. Le dérèglement climatique menace à terme l'existence même de l'humanité et de la vie sur terre. Et il y a urgence à agir sans plus attendre. Le monde commence à en prendre conscience à un tel point que le gouvernement socialiste a déclaré la lutte contre le dérèglement climatique grande cause nationale de l'année 2015. Dans moins de 15 jours, la France accueillera la 21 COP, grand sommet de l'ONU qui doit aboutir selon les mots du Président de la République à des engagements historiques sur le climat. Le gouvernement socialiste semble donc avoir comme tout un chacun pleinement conscience des enjeux climatiques. Pourtant, il nous semble qu'il ne faille pas attendre grand-chose des accords qui devraient être conclus durant cette COP 21. Le gouvernement français et ses comparses décisionnaires semblent bien décidés à ne pas remettre en cause le système mortifère qui leur permet de s'enrichir alors qu'il est évident que prendre réellement au sérieux la question du changement climatique suppose de sortir du système capitaliste ultralibéral. Il n'y a en effet pas de salut possible au sein d'un système productiviste à la recherche constante et sans limites de profits quitte à en détruire l'environnement. Il n'y a pas de salut possible au sein d'un système basé sur l'exploitation sans limites de ressources naturelles qui sont elles-mêmes limitées. Il n'y a pas de salut possible au sein d'un système qui ne survit que grâce au pillage des ressources des peuples du sud et qui mène des guerres pour l'accaparement de ces ressources. Il n'y a pas de salut possible au sein d'un système où les pays du sud, les plus démunis et les plus pauvres sont les premières victimes des dérèglements climatiques alors que ce sont les pays du nord et les plus riches qui*

participent le plus à polluer la planète en raison du train de vie de ses habitants et des modes de vie ultra-consuméristes. Il est totalement illusoire de penser qu'il serait possible de lutter contre le dérèglement climatique sans toucher au capitalisme néolibéral destructeur de la planète. Mais du capitalisme ultralibéral, le gouvernement français qui se dit "socialiste" ne compte pourtant aucunement en sortir. Que les grandes entreprises et les multinationales françaises les plus polluantes comme Total ne s'inquiètent pas. Aucune remise en question de leur business ne sera faite par M. Hollande. Nos gouvernants semblent davantage guidés par la compétitivité économique et la recherche du profit que par la protection de l'environnement. En parallèle de cette grande foire que sera la COP 21, rappelons que François Hollande et ses amis de l'Union Européenne négocient d'autres accords, comme l'accord de commerce de libre-échange avancé, dit TAFTA. Cet accord sacrifie les exigences climatiques au nom de la compétitivité et de l'incontournable et insoutenable approvisionnement énergétique. À ce sujet, nous sommes fiers à Ivry d'avoir déclaré notre ville zone hors TAFTA. Climat ou TAFTA, il faut choisir. Encore une fois, l'absence d'exemplarité et de cohérence du Gouvernement et de François Hollande est désolante au regard de l'enjeu. Nos gouvernants sont dans une posture proprement suicidaire, inconscients des enjeux, voire volontairement irresponsables.

Changeons le système, clame le mouvement Alternatiba. Mais il devient de plus en plus évident que ce n'est pas uniquement le système économique qu'il faut changer, mais également le système politique et le pouvoir en place. Il est également évident que nous devons agir sans attendre, et que les chefs d'État s'entendent pour sauver le climat, la planète et la diversité des espèces qui y vivent. Heureusement, les citoyens ne sont pas dupes et ils ne se contentent pas de demander à des gouvernements récalcitrants de passer à l'action. Leur lucidité et l'inaction des gouvernements ne les conduisent pas non plus à se résigner, mais au contraire à se mobiliser pour mener frontalement cette longue et rude bataille contre le dérèglement climatique. À regarder ce monde qui marche sur la tête, on aurait pourtant pu craindre et avoir vite fait de perdre tout espoir. Mais heureusement, des dynamiques mettent en mouvement la société pour avancer vers plus de justice écologique et plus de justice sociale. La société fourmille d'énergie et d'inventivité pour imaginer d'autres alternatives possibles. Chaque jour, des alternatives s'inventent. Mises bout à bout, ces initiatives peuvent arriver à forcer la rupture avec le système actuel. Nous le voyons localement avec les nombreuses associations qui œuvrent en ce sens et offrent aux citoyens et à la municipalité un certain nombre de leviers de transition à expérimenter. Les mobilisations, les idées neuves, les solutions écologiques, c'est bien souvent vers la société civile qu'il faut se tourner pour les trouver. C'est également bien souvent grâce aux lanceurs d'alerte que nous évitons le pire quand nous réagissons.

Pour toutes ces raisons, le groupe CCI approuve le Pacte de Transition proposé par Alternatiba, le collectif pour une transition citoyenne et la Coalition Climat 21 et encourage la ville à poursuivre ses engagements et son ambition écologique. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Romain Zavallone. »*

M. ZAVALLONE. - *« Merci. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Notre groupe ne peut que saluer la signature ce soir du Pacte de Transition citoyenne d'Alternatiba et de la Coalition Climat 21 par notre ville. Portée dans le cadre de la COP 21, cette démarche citoyenne et apolitique ambitionne de mobiliser toutes les énergies de la société en vue de proposer des alternatives citoyennes au dérèglement climatique. Car si le*

protocole de Paris signé lors de la COP 21 s'avère insuffisant, alors c'est nous citoyens qui devront changer nos habitudes et porter les solutions. Comme l'a rappelé notre collègue Stéphane Prat, Ivry a amorcé sa transition écologique. Nous avons adopté le Plan Climat Énergie Territorial, un Plan Local de Prévention des Déchets, des chartes Écoquartier, Habitat, Espaces Publics, ainsi qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) comportant de nombreuses dispositions environnementales qui engagent la ville. Nous avons commencé les travaux d'un réseau de géothermie qui va entrer en fonctionnement à l'hiver 2016. Nous nous félicitons de la réalisation de toutes ces actions, mais celles-ci bien qu'encourageantes ne sont que les premières étapes d'un mouvement que nous souhaitons amplifier. La signature de ce pacte marque justement notre volonté d'aller plus loin dans cette démarche.

Un mot tout d'abord sur l'agriculture urbaine. Ivry s'est engagée depuis plusieurs années dans le soutien aux associations qui souhaitent créer et développer des jardins collectifs ou partagés. C'est une politique que nous ne pouvons que saluer. Cependant, l'agriculture urbaine englobe des pratiques ou des initiatives bien plus larges. L'expérience a déjà été menée dans de nombreuses villes (Argenteuil, Cachan, Versailles, Montreuil) et nous prouve que cela est possible. Notre ville devrait envisager de développer plus largement ces activités en utilisant tous les espaces disponibles, tels que les toitures d'immeuble, les berges de Seine ou les abords de voies de chemin de fer par exemple. Au-delà du symbole, remettre la production alimentaire au cœur des villes permettrait le développement des circuits courts, de l'emploi local, le réapprentissage de savoir-faire parfois oubliés, développera un nouveau tissu associatif et sensibilisera les citoyens aux enjeux de production alimentaire. Cela nous permettra également d'envisager une alternative à un système agro-économique à bout de souffle. L'agriculture urbaine est donc un premier pas vers une diversification de nos sources d'approvisionnement alimentaire et vers la mise en cause d'une industrie agro-alimentaire qui génère scandales, problèmes, gaspillage et opacité quant à la traçabilité et à la qualité des produits.

Concernant le développement urbain si dynamique à Ivry, notre ville doit accentuer ses efforts et devenir un laboratoire pilote de l'urbanisme durable. Développons davantage des bâtiments aux normes vertueuses BBC (bâtiments à basse consommation), des bâtiments à énergies positives, des réseaux intelligents de gestion d'énergies. Les choix urbanistiques d'aujourd'hui ne doivent pas seulement répondre aux enjeux actuels, mais aux conditions sociologiques et environnementales que nous connaissons dans vingt ans ou trente ans, voire cinquante et plus. Nous proposons de mener cette réflexion dans le cadre de la coopérative citoyenne qui vient de voir le jour. Le Plan Climat Air Énergie Territorial nous invite, d'une part, à agir sur les causes du dérèglement climatique, mais d'autre part, sur l'adaptation aux changements climatiques. Ce dernier aspect nous apparaît aujourd'hui insuffisamment traité. Nous proposerons donc que ce sujet puisse faire l'objet d'un débat lors d'une prochaine commission développement de la ville. Notre ville a besoin d'un urbanisme écologique, pro actif, ambitieux et à l'avant-garde. Dans cette démarche, notre ville doit imposer à nos délégataires et à nos prestataires un cahier des charges beaucoup plus engagé pour la préservation du climat et l'adaptation à son dérèglement. Pour être efficaces, nos actions doivent appuyer sur des scénarios Ivry + 2° et + 4° qui permettront d'orienter notre PLU, mais aussi les autres politiques de notre ville. Ivry doit prendre toute sa place dans l'action contre le dérèglement climatique et l'adaptation à son changement. Nous avons initié, sous l'impulsion de notre collègue Mehdy Belabbas, une politique d'achat responsable qui doit être complétée par une réflexion poussée sur notre utilisation des énergies fossiles, tant dans notre action quotidienne qu'à travers nos achats et nos investissements.

Notre groupe souhaite donc en complément que notre ville s'engage à participer pleinement à ce mouvement de désinvestissement carbone avec plusieurs axes d'actions concrètes :

- influencer sur nos partenaires financiers (banques, assurances, opérateurs financiers) et les structures économiques de notre territoire afin de les encourager à la sortie du financement des énergies fossiles ;*
- une action directe auprès des institutions de retraite auxquelles cotise notre collectivité pour les agents de la ville et les élus, afin de les pousser à désinvestir des énergies fossiles grâce à l'investissement socialement responsable ;*
- l'élaboration de notre propre stratégie de désinvestissement des énergies fossiles avec par exemple le renouvellement progressif de notre parc automobile et la priorité donnée aux énergies renouvelables.*

La loi de transition énergétique nous donne aujourd'hui les moyens d'obtenir ces informations et de développer des politiques qui soient de degrés compatibles. La dépendance de notre système économique aux énergies fossiles génère et continuera de générer une forte déstabilisation des États producteurs de ces ressources. Permettez-moi de citer quelques phrases du discours de Cécile Duflot, députée de Paris, lors du Congrès exceptionnel de ce lundi à Versailles : "Réduire la place du pétrole et des hydrocarbures, développer l'autonomie énergétique de chaque État grâce aux énergies renouvelables, revient à se soustraire à la toute-puissance des producteurs de pétrole et à tenter d'assécher la manne pétrolière dont profitent les terroristes. Les conséquences du dérèglement climatique en impactant l'environnement auront des conséquences géopolitiques importantes." C'est bien un véritable changement de mentalité que nous devons adopter dès aujourd'hui. Et c'est le sens de la démarche portée par Alternatiba et la Coalition Climat 21. La transition écologique constitue notre unique chance d'établir un nouveau modèle économique et de société durable. Nos valeurs de Gauche et écologistes doivent nous pousser à rechercher l'équilibre entre l'économie, le social et la protection de l'environnement.

Nous avons appris avec regret l'annulation de nombreuses manifestations annexes à la COP 21, compte tenu du contexte et qui pourtant constituaient le point d'orgue des mobilisations citoyennes pour le climat. Nous sommes convaincus que les luttes sociales revêtent à présent de nouveaux visages et que notre ville doit s'engager résolument aux côtés des citoyens dans ce nouveau combat pour la sauvegarde du climat. Nous devons intégrer pleinement l'urgence climatique et y répondre par davantage d'engagements. Nous devons faire preuve d'une ambition décuplée dans la mise en œuvre des mesures de ce pacte, comme sur l'alimentation des bâtiments publics via des énergies renouvelables ou en améliorant leur efficacité énergétique. Rappelons que le secteur du bâtiment est responsable de 60 % des émissions de gaz à effet de serre. Les élus écologistes participeront à toutes les initiatives et à tous les groupes de travail chargés de la mise en œuvre des mesures de ce pacte.

C'est donc avec satisfaction et ambition que le groupe EELV votera cette délibération. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci à toutes et à tous. Donc, je voudrais dire d'abord ma fierté quand même comme maire de cette commune, puisque je ne sais pas s'il y a beaucoup de communes qui sur les 15 propositions qui sont faites dans cette charte vont pouvoir concrètement en adopter, si mon calcul est bon, treize. Puisqu'il n'y en a que deux où on propose de ne pas retenir. Et je crois que l'exigence qui était posée au départ, c'était cinq. Donc le minimum, c'est cinq, le maximum c'est quinze. Ça fait une belle échelle de Richter, comme on dit, et nous, on est à treize. Donc, c'est quand même quelque chose de tout à fait remarquable. Et je*

pense qu'on ne va pas être très nombreux comme communes à signer à ce niveau-là cette charte. D'ailleurs, je confie en direct à Mourad Tagzout et à Stéphane Prat peut-être le soin de co-organiser un petit évènement pour qu'on puisse avoir une signature - je vois notre ami Jean-Guy Dufour qui est très engagé sur le sujet - pour qu'on puisse engager un petit évènement public quand même pour signer. Et puis c'est vrai, oui, les évènements publics évidemment, c'est Séverine Peter qui assurera un contrôle politique précis de cette organisation. (Rires) Il le faut. Et je profite de l'occasion pour dire qu'on a également créé les conditions, même si on peut regretter bien sûr que les circonstances fassent que les manifestations sur l'espace public vont être considérablement réduites par rapport à ce qui avait été prévu initialement, notamment la grande marche dont il était question tout à l'heure. Mais il y a quand même des choses qui vont se tenir de manière moins spectaculaire sans doute et nous allons dans ce cadre-là accueillir, je crois, près de 200 visiteurs dans le gymnase Pierre et Marie Curie (PMC). Donc Ivry aura non seulement contribué au climat par la signature de cette charte, mais aura également contribué à la mobilisation des militants dans ce domaine-là. Donc, on accueillera 200 personnes au Gymnase PMC pour les héberger, etc. 230 exactement. Merci, Stéphane Prat. On n'est pas à ça près. Quand il y en a pour 200, il y en a pour... 200, c'est 200. Oui, l'administration pour les règles de sécurité, c'est 200. Mais c'est déjà pas mal. Si toutes les villes en accueillent 200, on va être très nombreux dans cette affaire. Donc, c'est bien.

Donc évidemment, je vous propose d'adopter l'article unique et on fera un peu de publicité à tout ça. Ça vaut quand même la peine. Qui est pour ? Merci. Écoutez, encore une fois, l'unanimité. Vraiment, c'est frustrant, je n'ai même plus de travail à faire.

Alors par contre, il faut que je rattrape mes errements du début du conseil. Je me suis laissé à ne pas bien faire les choses dans les règles. Alors, je le fais à posteriori. Il faudrait que nous adoptions deux procès-verbaux, ceux du 24 septembre et du 15 octobre. Oui, mais s'ils ne prennent pas part au vote, ils ne sont pas là. Et du moment qu'on a le quorum, on peut les adopter les PV ou est-ce que je peux les décaler à la prochaine séance ? Je peux. Oui, parce que ça n'a pas beaucoup de sens. Fabienne Oudart, les signaux que tu m'as faits, je les prends en compte. On n'adopte pas les PV parce qu'après, on va nous dire qu'on adopte des PV en catimini, donc on va être embêté et je vais encore être convoqué chez le Préfet. Voilà ! Et j'enverrai Sabrina Sebaihi parce que c'est elle qui est chargée de la sécurité. Oui, tu as raison.

M. BOUYSSOU

/DECIDE de reporter l'approbation des comptes rendus des débats des Conseils municipaux du 24 septembre et du 15 octobre 2015 à la séance du 17 décembre 2015.

Par contre, j'ai des informations à vous donner. Le point 14 concernant le Centre Communal d'Action Sociale, le remplacement d'un représentant au sein du conseil d'administration. Vous avez les délibérations et les candidatures qui sont proposées ainsi que sur le point 15, la création d'une association pour promouvoir le prolongement du métro ligne 10. Donc, on aura dans les affaires diverses tout à l'heure à voter sur ces désignations, à moins qu'il n'y ait pas d'autres candidatures, ce que je crois du coup, et que du coup on puisse les voter et prendre acte du vote du Conseil. Dans les sous-mains, vous avez l'échéancier prévisionnel des séances du Conseil pour l'année 2016. »

M. BOUYSSOU met aux voix

B/ APPROUVE le « Pacte pour la Transition » présenté par « Alternatiba », le « Collectif pour une Transition Citoyenne » et la « Coalition Climat 21 », à l'exception des mesures 10 et 11 que la Ville n'envisage pas de mettre en œuvre ce jour; et **AUTORISE** le Maire à la signer.

(Unanimité)

C) LOGEMENT

Mise en œuvre d'un protocole de consolidation de l'OPH d'Ivry 2014-2020 avec la CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social), l'OPH et l'État

Rapporteur : Philippe Bouyssou

M. BOUYSSOU. - « ... et j'ai oublié mon intervention. Non, elle est là. Pardon, je suis un peu perturbé ce soir. Je devais donc rapporter sur la CGLLS qui devait faire un grand débat de fond puisque c'est quand même un dossier important. Je propose de vous épargner ma longue intervention. C'est une question qui est passée dans les différentes commissions, qui est déjà passée au bureau municipal et dont je pense le niveau d'information des groupes politiques de la majorité municipale est très important. Il s'agit donc d'engager une démarche tripartite pour consolider le budget de l'office et faire appel à la Caisse de Garantie Locative du Logement Social via laquelle nous allons percevoir 8 millions d'euros et qui constituera le tiers de l'aide à la consolidation. Vous avez tout dans les délibérations. Vous avez le projet. La ville va concourir pour un tiers et l'OPH sur son propre budget va également concourir pour un tiers. Cela va avoir pour conséquence une augmentation moyenne annuelle pour l'ensemble des locataires de l'OPH de 1,6 % de réévaluation des loyers de base qui seront modulés selon le classement des cités de cet organisme, en fonction de la convention d'utilité sociale. C'est une convention validée par l'État et selon le degré de confort, le degré d'isolation, le degré, etc., de chacune des cités de notre office, cette augmentation sera modulée entre 0,02 % et 2,1 %, ce qui fait une moyenne de 1,6 % sur l'ensemble des loyers de l'OPH d'Ivry. Cette décision qui a été prise par le conseil d'administration de l'office a fait l'objet de deux réunions publiques à l'appel des locataires pour présenter de manière précise ces augmentations, mais surtout pour présenter le plan d'investissement sur cinq ans qui va découler de cette... quand on ne lit pas ses feuilles, du coup, on prend peut-être plus de temps qu'on devrait. C'est un exercice difficile. Donc, le plan d'investissement pour cinq ans qui va découler de cette décision. Alors, ce plan d'investissement, je le rappelle pour mémoire : la remise en état du parc de logements existant, l'investissement dans les cités, les parkings, les espaces extérieurs, les ascenseurs. Le programme de constructions neuves qui va sur ces cinq années représentait 404 logements répartis sur les différentes opérations : Quai aux Grains, la nouvelle cité Émile Blin sur Ivry-Port, les 33 logements qui sont en cours de construction à l'angle des rues Raspail et Saint-Just dans le centre-ville, les 43 logements de la Grande Tuilerie, un projet à Fouilloux. Donc en tout, 404 logements neufs qui vont être livrés au cours des prochaines années, dont une partie sera dédiée notamment au relogement des habitants de Gagarine dans le cadre du projet de démolition. Et enfin, nous allons engager dans le cadre de l'office - là j'interviens à la fois en tant que maire et président de cet organisme - la réhabilitation de nombreuses cités qui en ont bien besoin. On finit cette année la réhabilitation de Jean Moulin. On attaquera dès l'année prochaine la concertation autour de la réhabilitation de Thorez. Il y a la vice-présidente de l'OPH qui me souffle à distance, c'est bien. La Tour Raspail qui n'est toujours pas réhabilitée, l'ILN Casanova, la cité Jean-Baptiste Renoult, Truillot. Je crois que j'ai oublié de dire Truillot. Enfin voilà, pendant cinq ans, il va y avoir un projet de réhabilitation qui va être soutenu par la ville, qui va être soutenu par la Caisse de Garantie Locative et qui va être soutenu en fonds propres par l'OPH, notamment au travers des réévaluations de loyers. Donc, ça engage l'ensemble des

partenaires, la Caisse des Dépôts, la CGLLS, notre ville et bien sûr l'office public de l'habitat. Donc, voilà le programme. Comme ça engage la ville, il faut que nous votions ce projet. J'ai fait peut-être plus court que mon intervention, mais peut-être pas. Est-ce qu'il y a des questions, des interventions sur le sujet ? C'est un sujet qu'on connaît. Voilà, donc je vous le soumetts. Qui est pour ? Ah, pardon ! Excuse-moi, Sabrina Sebaihi. »

Mme SEBAIHI. - *« Merci, Monsieur le Maire. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. La délibération qui est soumise à notre examen ce soir concerne l'intervention de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social pour permettre à l'OPH de construire de nouveaux logements et de réhabiliter les logements les plus vétustes et énergivores de son patrimoine. Ce plan court jusqu'en 2020. Nous avons précédemment eu recours à l'aide de la CGLLS entre 1995 et 2000, mais cette fois ci, pour remettre à flots notre OPH menacé du fait de choix de gestion contestables, notamment des loyers augmentant moins vite que ce qu'aurait permis l'indice de réévaluation, des coûts de fonctionnement anormalement élevés, et de nombreux impayés. Aujourd'hui, ce nouveau recours à la CGLLS pour pouvoir continuer à construire et réhabiliter un patrimoine vieillissant est aussi la conséquence de ces choix faits il y a une vingtaine d'années. Les élus écologistes ont toujours soutenu le logement social. La production de logements avec des niveaux de loyer acceptables est indispensable en Ile-de-France où sévit une importance crise du logement. À Ivry, ce sont 5 500 personnes qui sont en attente d'un logement, en Ile-de-France 600 000. Nous devons porter le combat auprès de l'État, afin que les aides à la pierre soient rétablies à un niveau correspondant à ce défi. Nous devons aussi porter l'exigence d'une augmentation des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), car la plupart de nos concitoyens n'ont pas les ressources financières nécessaires pour accéder aux catégories supérieures de logements sociaux que l'État nous impose pourtant de construire en plus grand nombre. Cet état de fait, nous le constatons malheureusement pendant les commissions d'attribution de logement au cours desquelles nous sommes dans l'obligation de refuser des candidatures pour cause de revenus insuffisants, alors même que les demandes de logement remontent à plusieurs années. Nous devons donc construire des logements de qualité et à des prix raisonnables, mais aussi soutenir les programmes de réhabilitation du parc ancien. Nous saluons la prise en compte des situations urgentes des cités Jean Moulin, Maurice Thorez et Truillot dans les travaux d'amélioration proposés dans ce plan. L'ensemble des locataires de l'OPH doit pouvoir bénéficier de logements de meilleure qualité et bien isolés. Il n'est pas acceptable qu'aujourd'hui certains locataires, en dépit de factures énergétiques très importantes, ne parviennent pas à chauffer correctement leurs logements. La lutte contre la précarité énergétique doit être une de nos priorités. Ainsi le puit de géothermie qui entrera en fonction dès l'hiver prochain et auquel seront raccordés 12 500 équivalents logements est une véritable avancée qui permettra une baisse significative des factures de chauffage. Mais de véritables avancées sont plus que nécessaires devant les défis qui nous attendent, notamment budgétaires.*

Sans remettre en cause le soutien indispensable de la Ville à l'OPH, nous ne devons pas nous interdire de soulever quelques points qui nous apparaissent problématiques. N'ayons pas peur des mots, ce plan de la dernière chance qui doit permettre à l'OPH de réaliser de nombreux investissements indispensables nous impose d'augmenter en moyenne les loyers de 1,6 % par an sur cinq ans. Certes, l'OPH a fait le choix pendant de nombreuses années de ne pas augmenter les loyers. Mais à présent, nous n'avons plus le choix et celui-ci intervient au plus mauvais moment pour la population ivryenne. Comme partout en France, notre population subit de plein fouet la crise économique et sociale qui dure depuis trop longtemps. Cette augmentation pourra-t-elle être absorbée par les locataires de l'OPH dont beaucoup sont déjà

en grande difficulté financière ? À l'Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit, nous sommes témoins de cette précarité grandissante tous les jours. Avec près de 12 000 consultations par an, cet équipement fait face à des familles dont les difficultés financières sont de plus en plus importantes.

Notre deuxième remarque concerne l'importance de la contribution financière de la Ville : 22 millions d'euros jusqu'en 2020 sur les 44 millions que coûtent l'ensemble des opérations prévues dans le plan. Dans le contexte de baisse des dotations budgétaires et au vu des économies qui nous sont demandées sur le budget 2016, nous sommes au pied du mur. Soyons réalistes. Notre soutien à l'OPH se fera au détriment d'autres projets et actions tout aussi utiles à la population ivryenne. Il faut donc collectivement nous interroger sur le périmètre de nos services publics. Il faudra faire des choix parfois douloureux. Comme nous sommes encore aujourd'hui impactés par des choix d'y il a 20 ans, les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences.

Je souhaiterais vous dire quelques mots sur les engagements figurant dans ce plan. Le projet de renouvellement urbain de la cité Gagarine est une priorité, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises. Ce projet suscite énormément d'espoir et d'attente de la part des habitants dont le cadre de vie s'est beaucoup dégradé ces dernières années. Nous ne pouvons pas les décevoir. Au-delà des considérations techniques et financières, il faut revenir constamment vers les habitants pour expliquer, réexpliquer le projet, lever les angoisses et les questionnements qui sont encore dans toutes les têtes. Les relogements sont en cours, notamment sur le hall 13 où le service de l'habitat et l'OPH font un travail de qualité. Mais paradoxalement, cela accroît un peu plus le sentiment d'abandon et le sentiment d'insécurité. En cela, la nouvelle maison de quartier, en partenariat avec les associations existantes, doit être un maillon essentiel de notre action afin de renouer le lien social distendu et ce n'est certainement pas les événements tragiques du week-end dernier qui viendront nous contredire. Quelques questions subsistent concernant l'aspect financier du projet et notamment les coûts annexes du projet de réhabilitation de la cité Gagarine. Nous n'avons pas d'information sur le montant que représente la perte progressive des loyers due au projet ainsi que le montant de dépenses supplémentaires prises en charge par l'OPH, type déménagements et sécurisation. D'autre part, le coût de la démolition de la cité Gagarine ne pourra pas être pris en charge par l'OPH au vu de sa situation financière. Que se passera-t-il en 2016 si l'ANRU refuse de financer cette démolition et que l'OPH reste maître d'ouvrage du projet ? Devrons-nous renoncer à la reconstruction de certains logements sociaux ?

Enfin, cette délibération nous permet de manifester notre soutien au logement social et à son développement. Cependant, une fois construits les logements doivent être attribués et cela est trop souvent source d'incompréhension de la part de la population. Même si nous avons mis en place la commission tripartite sur le logement, beaucoup reste encore à faire. Je rappellerai donc ici les valeurs que les élus écologistes défendent partout ailleurs en France, et ce, depuis de longues années :

- anonymiser les dossiers pour mettre fin à toute suspicion de discrimination dans l'attribution des logements sociaux. La commission d'attribution des logements doit se prononcer sur des situations, pas sur des noms.*
- mettre en place un système dit de scoring ou de cotation. Ce système déjà mis en place à Rennes et à Paris a fait ses preuves. Il permet de prioriser les demandes entre elles sur la base de critères tels que les revenus, la part consacrée chaque mois au loyer,*

l'ancienneté de la demande, la composition familiale ou encore la taille et l'état de salubrité du logement occupé.

- *et enfin, l'accès des demandeurs à leur dossier pour en suivre l'avancée.*

Pour finir, le groupe EELV votera cette délibération avec toutes les réserves et propositions que j'ai exprimées durant cette intervention. Merci de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Saïd Hefad. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. En raison du désengagement de l'État sur la question du logement social, mais aussi de certains choix de notre OPH et de notre municipalité, nous nous retrouvons dans une situation difficile dans laquelle nous sommes contraints d'avoir recours à une CGLLS afin d'être en mesure de réaliser nos travaux de réhabilitation, nos opérations de rénovation, la gestion et l'entretien du bâti existant et la construction de logements neufs. Dans le même temps, nous sommes contraints d'accepter des augmentations de loyer conséquentes et de vente d'emprises foncières qu'il aurait été préférable de préserver. Nous considérons que dans ce contexte difficile où tout augmente sauf le pouvoir d'achat des ménages, ce n'est pas dans la poche des locataires qu'il faut aller chercher l'argent nécessaire. Nous sommes également persuadés que ces contraintes budgétaires nous amènent à faire des choix par dépit, comme celui de vendre du foncier sur lequel nous n'aurons plus la main. Pourtant, la municipalité a toujours fortement soutenu l'OPH. Le nouvel effort financier de la ville pour participer au budget de l'OPH marque un engagement fort et une prise de responsabilité importante.*

Mais si nous sommes favorables à ce soutien en direction du plus important bailleur social public de notre ville, le montant de cette aide et son renouvellement permanent nous inquiète sur les capacités d'autofinancement de l'OPH à long terme. Il questionne également les engagements qui sont les nôtres sur des projets extrêmement coûteux pour lesquels nous n'avons pas su ou pu obtenir les financements nécessaires de l'État, notamment dans le cadre de l'ANRU. Des réhabilitations urgentes sont attendues des habitants et le programme de construction, certes volontariste, mais insuffisant, risque de l'être encore davantage si nous ne signons pas ce protocole de consolidation de l'OPH d'Ivry avec la CGLLS et l'État. J'en profite pour faire remarquer que 404 logements sociaux supplémentaires en cinq ans, c'est à peine 20 logements de plus pour l'OPHLM du fait de la destruction du bâtiment Gagarine.

Pour toutes ces raisons, nous ne nous opposerons pas à la signature de ce protocole sans lequel nous ne parviendrons pas à tenir le cap, mais nous faisons le choix de nous abstenir, car nous ne pouvons pas l'approuver dans sa totalité. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Bozena Wojciechowski. »*

Mme WOJCIECHOWSKI. - *« Oui, on m'entend. Je vous propose de ne pas lire forcément toute l'intervention que j'avais prévue. Peut-être juste dire qu'évidemment le groupe Front de Gauche votera pour la signature du protocole de consolidation de l'OPH pour l'ensemble des raisons qui ont été données. Peut-être souligner un peu la stratégie qui est la nôtre, celle de la ville et puis celle de l'OPH à travers ce protocole, notamment ce qui a déjà été dit, mais je crois que c'est important de tenir les trois bouts. Le premier, celui de la construction neuve. Je crois que c'est quand même important de se donner les moyens d'investir dans du neuf. La deuxième, c'est les réhabilitations conséquentes d'un certain nombre de patrimoines anciens, qui nécessitent ces réhabilitations lourdes. Et le troisième volet qui a peut-être un peu moins été dit ou je n'ai pas bien entendu et écouté, c'est sur les aménagements de l'espace public,*

les travaux dans les parties communes, ce qu'on appelle un peu la vie quotidienne. Moi, pour habiter à PMC et d'autres élus de la majorité municipale pour habiter dans un certain nombre de cités, on sait comment ces questions de la vie quotidienne, elles pèsent énormément. Et voilà, je crois qu'avec ces trois bouts-là, on tient une stratégie quand même intéressante. Peut-être juste reprendre effectivement, et Sabrina Sebaihi et Saïd Hefad ont pointé un certain nombre de contraintes qui nous sont du coup imposées quand on conventionne et quand on signe un protocole de cette nature. Je n'y reviens pas, mais des contraintes de financement, notamment de contribution de la ville à ce protocole. Des contraintes aussi assez conséquentes, je crois, sur le fonctionnement en tant que tel de l'OPH. Voilà, c'est des choses qui vont devoir être mises en œuvre qui ne nous réjouissent pas. Mais comme l'a dit Saïd Hefad malgré au final l'intention de vote de son groupe, je crois qu'on ne peut pas se permettre de se priver de ce protocole avec la stratégie que tout le monde a donnée sur le neuf, les réhabilitations lourdes de l'existant et l'amélioration de la vie quotidienne. Je crois qu'on ne peut pas s'en priver. J'ai un peu envie de dire sans polémique, voilà encore plus dans une situation de crise qui nous explose à la figure assez dramatiquement. La question du logement social, c'est aussi une particularité de notre pays, puisque c'est aussi une conception particulière de considérer le logement comme un droit et non comme une marchandise. Et je crois que quand on produit et quand on vote ce genre de chose, on contribue à une fierté un peu nationale autour du service public et de ce qui devrait être défendu, malgré les désengagements de l'État depuis de nombreuses années, ce qui devrait être défendu comme une fierté du peuple de France. Donc, voilà ! Je ne vais pas en dire plus. Je vous remercie. Donc, on va voter pour. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Merci à tous et à toutes. Je vous soumetts cette délibération aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui s'abstient ? Merci. Ça nous fait un peu de diversité (rire) parce que sinon, on était embêté. Personne n'est contre. Donc, ce protocole est adopté. Et je passe la parole à Saïd Hefad pour le dernier point. Vas-y. »*

M. HEFAD. - *« Si vous me permettez, Monsieur le Maire, je ne m'oppose pas à la CGLLS. Ce n'était pas mon propos. Mais je veux dire, il y a certaines considérations sur lesquelles... voilà, tout simplement ce qui explique mon abstention. Mais je comprends tout à fait la nécessité et l'urgence que notre bailleur social puisse bénéficier des 8 millions pour poursuivre sa politique de réhabilitation et de rénovation urbaine. »*

M. BOUYSSOU. - *« Non, mais bien évidemment, une abstention n'est pas une opposition. C'est une prise de distance avec ce qui est proposé. Et sans vouloir mélanger tous les débats, j'aurais aimé que ma sensibilité politique à l'Assemblée nationale fasse comme vous venez de le faire à propos de l'état d'urgence. Et ça n'a malheureusement pas été le cas. Donc, les abstentions sont parfois positives. »*

M. BOUYSSOU met aux voix

C/ APPROUVE le protocole de consolidation de l'OPH d'Ivry-sur-Seine 2014-2020 avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS), l'OPH et l'Etat.

(33 voix pour et 2 abstentions: MM. RHOUMA, HEFAD)

D) BÂTIMENTS COMMUNAUX

Validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et demande d'approbation auprès du Préfet

Rapporteur : Saïd Hefad

M. BOUYSSOU. - *« Je te repasse la parole, Saïd Hefad, puisque tu es rapporteur sur le dernier point. »*

M. HEFAD. - *« D'accord. Merci. Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. L'engagement de notre municipalité en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite a déjà permis au cours des dix dernières années la mise en accessibilité d'un grand nombre de bâtiments, d'équipements communaux et d'espaces publics de notre ville. Toutefois, malgré la loi Handicap de 2005, malgré les efforts fournis et malgré les progrès réalisés, les personnes porteuses de handicaps restent malheureusement encore confrontées à de nombreux obstacles qui les empêchent de se déplacer en toute autonomie, de participer à la vie de la cité et de bénéficier des mêmes droits et services que tout un chacun. Pour poursuivre la mise en accessibilité de notre ville et dans le cadre de l'ordonnance du 26 septembre 2014, nos services municipaux ont élaboré un diagnostic qui fait état des équipements recevant du public considérés comme déjà accessibles et de ceux qui ne le sont pas. Par l'élaboration et la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmé, dit Ad'AP, notre commune s'engage aujourd'hui à réaliser les travaux nécessaires selon un calendrier précis. Avant de vous en exposer les grandes lignes, je tiens tout d'abord à remercier et à féliciter ici ce soir l'ensemble des services qui se sont fortement mobilisés et qui depuis plusieurs mois consacrent tous leurs efforts et toute leur énergie pour mener à bien l'élaboration de cet agenda.*

L'Ad'AP est donc un document de programmation pluriannuel correspondant à l'engagement de réaliser les travaux selon un calendrier précis, dans le respect d'un délai préalablement déterminé qui peut s'étaler au maximum sur trois périodes de trois années chacune. L'agenda doit prendre en compte la taille du patrimoine, la complexité de sa mise en accessibilité, la catégorie des établissements recevant du public dits ERP concernés et le financement dans le respect des règles d'accessibilité. Il doit avoir répertorié et identifié tous les sites concernés selon leur fonction (exemple : établissement administratif, scolaire, sportif, culturel ou autre) et fixer un ensemble de priorités. L'Ad'AP est un instrument évolutif qui nous offre une certaine souplesse. Il devrait aussi nous permettre grâce à une nouvelle méthodologie de travail de réaliser des économies tout en maintenant nos objectifs. Le document pourra donc évoluer en fonction notamment de l'évolution urbaine de notre commune. À Ivry, l'Ad'AP concernera 79 établissements, dont 72 ERP sur un patrimoine total de 96 équipements. L'Ad'AP qui vous est présenté permettra d'offrir à l'ensemble des publics une meilleure cohérence dans l'accessibilité des équipements, des sites, des services et des activités dans leur globalité et d'assurer une continuité cohérente et plus complète de la chaîne de déplacement. Au regard de l'importance du patrimoine qui reste à rendre accessible, de la complexité de sa mise en accessibilité et des contraintes techniques et financières que nous connaissons, une programmation pluriannuelle est proposée sur la base de trois périodes de trois ans chacune, comme je l'ai dit précédemment.

Il vous est ainsi proposé au regard des coûts estimés des travaux d'inscrire une PPI (programmation pluriannuelle d'investissement) de 250 000 € par an pour les six premières années. Pour la troisième et dernière tranche, nous sollicitons une contribution financière à hauteur de 460 000 €, ce qui portera le coût total à 1 960 000 sur les neuf ans. Pour parler de la troisième période qui s'étale de la 7^e à la 9^e année, celle-ci sera dédiée aux quelques établissements qui demandent de prendre davantage le temps de la réflexion en raison de leur complexité. Ce financement doit nous permettre de garder notre cap, et ce, malgré l'absence de soutien financier de l'État et d'un certain manque de volonté et d'ambition des pouvoirs publics. Bien entendu, avec les services concernés, nous vous présenterons un bilan annuel qui vous assurera de l'avancée régulière et conforme de cet agenda.

Pour permettre à toutes et à tous de bénéficier d'une accessibilité cohérente et harmonieuse et de disposer de cheminements adaptés à l'ensemble des publics, je vous propose de valider les orientations de cet agenda d'accessibilité programmée afin qu'il puisse être déposé dans les meilleurs délais en préfecture. Je vous remercie de votre compréhension et de votre large soutien. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Saïd Hefad. Qui souhaite intervenir sur ce point ? Catherine Vivien et Marie Pieron. On va commencer par Catherine Vivien. »*

Mme VIVIEN. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. Merci Saïd Hefad pour ta présentation claire et très complète. En effet, la loi du 11 février 2005 dite "loi Handicap" place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes porteuses de handicaps. Durant le précédent mandat, des investissements conséquents ont été réalisés dans le cadre du schéma directeur de l'accessibilité. Malheureusement, sans aucune aide de l'État, nous n'avons pas pu aller au bout de notre démarche. Pour répondre au retard pris par de nombreux maîtres d'ouvrage ou exploitants dans la réalisation des travaux, le Gouvernement a mis en place par voie d'ordonnance les agendas d'accessibilité programmée, Ad'AP.*

L'Ad'AP de notre ville, à l'issue des travaux entrepris sur une période de neuf ans, offrira des équipements et des services plus cohérents. Mes chers collègues, cette thématique de l'accessibilité pour toutes et tous est au cœur de la vision politique portée par les écologistes d'Ivry pour une société toujours plus juste ne laissant personne sur le bord du chemin. Il s'agit donc d'un défi majeur présenté à notre société, d'autant plus que les projections démographiques nous montrent que la population de notre pays est vieillissante, soulignant de fait que ce sujet va prendre une ampleur inédite dans les années qui viennent et qu'il faut s'y préparer dès maintenant. Ainsi, pour les élus écologistes, la question de l'accessibilité à la cité et aux services doit s'inscrire dans un périmètre d'intervention plus large que celui du strict champ du handicap. Elle doit s'inclure dans la perspective d'une politique de développement et d'aménagement durable du territoire, profitable à l'ensemble des personnes rencontrant une difficulté dans ses déplacements (personnes âgées, personnes avec poussette, voyageurs aussi), ainsi qu'à tous les types de déficience. Vous l'avez compris, nous devons provoquer une véritable révolution des mentalités sur le handicap. Ce dernier ne doit plus être présenté comme un enjeu lointain, mais faire au contraire l'objet d'une prise de conscience commune. Cela signifie concrètement transformer la politique sociale du handicap en une politique sociétale. C'est la société qui doit s'adapter aux handicaps et non l'inverse. En outre, la mise en œuvre de ce changement peut représenter un véritable gisement d'emplois permettant de stimuler l'économie sociale et solidaire qui représente aujourd'hui plus de 10 % des salariés et

14 % de l'emploi privé, soit 2,3 millions de personnes. La présentation de cet Ad'AP nous offre ainsi l'occasion de mesurer l'ampleur d'une question qui dépasse la simple problématique de l'accessibilité. Elle appelle à un véritable changement de culture politique.

Par conséquent, les élus écologistes se prononcent bien évidemment en faveur de la validation de l'agenda d'accessibilité programmée de la ville. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Marie Pieron, à toi. »*

Mme PIERON. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs. L'accessibilité des bâtiments est nécessaire. Elle constitue une véritable avancée pour toutes les personnes en situation de handicap ou même celles qui rencontrent une difficulté ponctuelle. En période de diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales, il est important de souligner ici l'effort réalisé par la municipalité pour permettre à toutes les Ivryennes et les Ivryens d'accéder à leurs bâtiments. L'accessibilité des bâtiments contribuera donc à la réalisation d'une société inclusive. Une société inclusive, c'est une société du vivre ensemble, une société ouverte à tous, fondée sur les valeurs de solidarité, de fraternité, d'égalité, de non-discrimination, de respect des droits de l'homme et de toutes les différences. Toutefois, on mesure bien que l'accès des bâtiments ne suffira pas à permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder simplement aux mêmes droits que les personnes valides. En sept ans, le taux de chômage des personnes présentant un handicap a augmenté de 130 %. Parallèlement, on a assisté pourtant à une augmentation de l'accessibilité des bâtiments. Une personne aveugle sur deux est au chômage. Donc, ça montre bien que ce n'est pas simplement l'accessibilité des bâtiments qui permettra aux personnes en situation de handicap d'avoir une vie comparable à celle des autres individus.*

Une société inclusive, cela passe aussi par la prise en compte que chacun d'entre nous peut devenir acteur de ce changement. Chacun d'entre nous peut contribuer à lever certains obstacles, à changer de regard sur les handicaps. Notre société dispose des moyens technologiques, scientifiques, pour offrir un monde accessible. Mais pour l'instant, ce n'est pas effectif. Le handicap constitue aujourd'hui la deuxième cause de recours aux défenseurs des droits. Et là, j'aimerais bien rappeler quelque chose qui est souvent oublié dans l'histoire. Mais les chambres à gaz, elles ont d'abord été testées sur les personnes handicapées, avant d'être généralisées ensuite. Et c'est ainsi qu'on a éliminé quand même un allemand sur 10 000 et cet allemand éliminé, c'était une personne handicapée. Donc ça, c'est quelque chose aussi qu'il faut parfois avoir à l'esprit pour comprendre l'importance de ce changement de regard. Parce qu'à tous moments, ce genre de choses peuvent quand même ressurgir. Et ça permettra aussi de parler du handicap autrement qu'en termes de coûts. Parce que quand on parle d'accessibilité, c'est souvent le terme de "coût" qui revient et c'est, à mon avis, assez dommage. Je suis d'ailleurs complètement persuadée que Saïd Hefad porte ses valeurs, cette envie que les Ivryennes et les Ivryens en situation de handicap puissent vivre dans notre cité en bénéficiant comme tout autre habitant de ses services publics, des activités proposées et puissent prendre activement aux évolutions de notre ville.

Avant de terminer mon intervention, je vous invite simplement à imaginer ce qu'aurait été votre vie d'aujourd'hui, enfin votre journée d'aujourd'hui, si vous étiez en fauteuil roulant. Est-ce que vous auriez pu simplement sortir de chez vous ? Est-ce qu'une fois sortis de chez vous, vous auriez pu prendre les transports que vous utilisez habituellement ? Parce que quand les transports en commun sont trop chargés, vous ne rentrez pas avec votre fauteuil. Quand vous avez un enfant autiste, quand les transports en commun sont trop chargés, vous ne

pouvez pas rentrer non plus. Après donc ceux qui ne peuvent pas sortir de chez eux, ceux qui ne peuvent pas travailler. La question effectivement, c'est celle du travail. Combien d'entre nous pourrions conserver l'emploi que l'on a s'il avait un handicap ? Voilà. Et je ne parle même pas de l'accès aux soins, aux études et à la culture. Voilà. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Marie Pieron. Effectivement. Merci pour cette intervention en tout cas. Il n'y a plus d'autres interventions ? Donc, je pense qu'on va adopter avec beaucoup d'espoir et de... voilà, on finit sur une note bien. Merci. Qui est pour ? Merci. Que des pour ce soir. C'est merveilleux. »*

M. BOUYSSOU met aux voix

D/ VALIDE l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la Ville d'Ivry-sur-Seine et **APPROUVE** en conséquence le dépôt de la demande d'approbation de cet agenda auprès du Préfet.

(Unanimité)

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

M. BOUYSSOU. - *« Donc, sur les autres points à l'ordre du jour qui sont en questions diverses. Je vous précise sur les deux votes que je vous ai dit, alors à moins qu'il y ait des oppositions, concernant l'Association de préfiguration pour le prolongement de la ligne 10. Les candidats proposés sont Stéphane Prat et Romain Marchand qui seront suppléés par Catherine Vivien et Jacqueline Spiro. Il n'y a pas d'autres candidatures, j'imagine. Donc, on prend acte et on adopte. Et pour le remplacement concernant le CCAS, la proposition est faite à Ana Macedo. J'imagine qu'il n'y a pas d'autres propositions et donc on prend acte de cette désignation. Voilà ! Et j'imagine également que vu l'heure tardive, vous n'avez pas de question sur les autres points à l'ordre du jour. »*

M. CHIESA. - *« Si Monsieur le Maire. »*

M. BOUYSSOU. - *« M. Chiesa, à vous. »*

M. CHIESA. - *« Juste une petite précision, le point 8, urbanisme, concernant le 14/16 Villa des Sorbiers. Donc, il y a une convention de transfert de gestion patrimoniale avec la Sadev 94. J'aurais voulu qu'on ait une petite explication sur le sort des personnes qui sont actuellement installées sur ce terrain. »*

M. MARCHAND. - *« Non, rapidement. Ce terrain, c'est un terrain qui est voué à être utilisé dans le cadre du projet Ivry Confluences. Et effectivement depuis de nombreuses années, des familles roms sont installées sur ce terrain en accord avec la ville et sont accompagnées d'ailleurs. C'est des familles qui sont là, je pense que ça doit être l'une des installations les plus anciennes, même avant les installations que nous avons connues dans le centre-ville. Et donc le moment venu, quand le terrain devra être utilisé, je pense qu'il faudra qu'on engage le travail d'accompagnement social à travers éventuellement une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) ou un dispositif, mais qu'on a l'habitude de mettre en œuvre à Ivry avec les familles en difficulté et en détresse sociale. »*

M. BOUYSSOU. - *« La réponse ayant été formulée, il y a d'autres questions sur les... ? Non. Écoutez, très bien. Merci à toutes et à tous et on se revoit au mois de décembre. »*

LE CONSEIL,

1/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2016 le tarif annuel de la redevance spéciale de collecte et de traitement des déchets des industriels, commerçants et artisans dite "redevance des bacs roulants", distinguant le tarif applicable aux déchets collectés sélectivement.

(34 voix pour et 1 abstention : M. RIEDACKER)

2/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2016 le taux de l'unité de taxation des droits de voirie, les tarifs de la "Foire à la Bricole" pour 2016 (+ 0,9 % environ par rapport à 2015) et DECIDE en ce qui concerne les tournages de films :

- d'augmenter d'environ 2,5 % le montant des prestations facturées (hors occupation du domaine public) figurant dans le barème ci-annexé,
- du maintien de l'exonération du paiement de l'ensemble des droits liés aux tournages de films pour ceux réalisés dans le cadre de projets d'écoles, et pour les projets faisant l'objet d'une aide financière de la Ville (Coup de pouce) du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou encore du Conseil Régional d'Ile-de-France,
- du maintien de l'abattement de 50 % pour les films d'une durée inférieure à 59 minutes, hors films à vocation publicitaire,
- de facturer tout tournage constaté sans qu'il ait fait l'objet d'une autorisation préalable de la Ville conformément au barème en vigueur, facturation à laquelle s'ajouteront le montant correspondant à 4 h de « Mise en œuvre technicien » ainsi que le doublement des droits figurant dans la nomenclature des droits de voirie (conformément à cette dernière).

(unanimité)

3/ DECIDE d'instituer la taxe de séjour « au réel », selon un tarif fixé pour chaque nature et pour chaque catégorie d'hébergement, par personne et par nuitée de séjour, DECIDE que la taxe de séjour entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016, que la période de perception correspondra à l'année civile, que le versement du produit de la taxe au comptable public sera trimestriel, FIXE les tarifs de la taxe de séjour, pour chaque nature et pour chaque catégorie d'hébergement et FIXE le loyer hors charge en dessous duquel les locataires seront exonérés de taxe de séjour à 15 euros par m² et par mois.

(unanimité)

4/ FIXE à compter du 1^{er} janvier 2016, les tarifs de restauration scolaire, des repas servis aux fonctionnaires de l'Education Nationale, des accueils du matin en élémentaire et maternelle, des accueils du soir en maternelle, des accueils du soir (aides aux leçons et activités de loisirs) en élémentaire, du centre de loisirs associé à l'école Einstein (CLAE), de l'accueil du soir à l'école Einstein, des centres de loisirs élémentaires et maternels, des classes de pleine nature, les tarifs demi-journée d'animation de la Direction de la Jeunesse et des maisons de quartier pour l'accueil des 11/17 ans et des 18/25 ans, de la cotisation annuelle des antennes de quartier de la Direction de la Jeunesse, des séjours vacances et mini séjours pour l'enfance, la jeunesse et les maisons de quartier, les tarifs journaliers de camping des centres de loisirs et des maisons de quartier, les tarifs annuels des cours municipaux d'activités culturelles (conservatoire, théâtre, arts plastiques et cours de danse), un nouveau tarif annuel des cours municipaux d'activités culturelles pour les usagers domiciliés hors de la Commune, et de la restauration du personnel communal.

(unanimité)

5/ DECIDE d'admettre en non-valeur, les sommes portées sur les états, dressés par Monsieur le Trésorier Municipal à la somme de 69 999.99 euros.

(unanimité)

6 a/ FIXE pour la part communale de la taxe d'aménagement sur l'extension du secteur « Ivry Port Nord » un taux de 15%, à compter du 1^{er} janvier 2016.

(unanimité)

6 b/ FIXE pour la part communale de la taxe d'aménagement sur le secteur « René Villars » un taux de 15%, à compter du 1^{er} janvier 2016.

(unanimité)

7/ APPROUVE les comptes rendus de gestion des biens portés par le SAF94, sis 29 bis-ter rue Jean-Jacques Rousseau et 7 rue Galilée, revendus à la SADEV94 dans le cadre de la ZAC Ivry-Confluences à Ivry-sur-Seine, parcelles cadastrées section AV n° 101 et 103, et section AY n° 123 et PRECISE que ces comptes-rendus de gestion font apparaître un solde créditeur en faveur du SAF94, d'un montant total de 36.335,82 €, à régler par la Commune.

(unanimité)

8/ APPROUVE la convention de transfert de gestion patrimoniale entre SADEV 94 et la commune d'Ivry-sur-Seine, concernant les ensembles immobiliers sis 14 et 16 villa des Sorbiers à Ivry-sur-Seine, parcelles cadastrées section AR n° 25 et 26, d'une contenance respective de 328 et 266 m², permettant à la Commune d'en garder la jouissance pendant toute la durée du portage foncier.

(unanimité)

9 a/ ACCORDE la garantie communale à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 40974 d'un montant de 10 521 501 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 60 logements sociaux sis 13 rue Pierre Rigaud/3 rue des Lampes à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

9 b/ ACCORDE la garantie communale à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement de l'emprunt d'un montant total de 877 678 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France pour la construction de 10 logements sociaux PLS sis 13 rue Pierre Rigaud/3 rue des Lampes, à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

10/ MODIFIE la délibération du 25 septembre 2014, en ce qui concerne le montant et les caractéristiques de la garantie communale accordée à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt n° 40 152 d'un montant de 5 210 453 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 43 logements sociaux (PLUS/PLAI) dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC Ivry-confluences.

(unanimité)

11 a/ MODIFIE la délibération du 18 juin 2015, en adoptant une délibération distincte par contrat de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations et **ACCORDE** la garantie communale à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt n° 35 357 d'un montant de 3 820 000 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 33 logements sociaux dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC du Plateau.

(unanimité)

11 b/ MODIFIE la délibération du 18 juin 2015, en adoptant une délibération par contrat de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations et **ACCORDE** la garantie communale à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt n° 35 358 d'un montant de 2 000 000 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 18 logements sociaux dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC du Plateau.

(unanimité)

11 c/ MODIFIE la délibération du 18 juin 2015, en adoptant une délibération distincte par contrat de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations et **ACCORDE** la garantie communale à l'ESH Logis Transports à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt n° 35 360 d'un montant de 3 730 000 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 34 logements sociaux dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC du Plateau.

(unanimité)

12/ APPROUVE dans le cadre de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage », les engagements suivants :

- mettre en œuvre une démarche de remise à plat de la politique de prévention et de gestion des déchets du territoire, formalisée sur 3 ans mais visant un terme plus long,
- s'engager sur des objectifs chiffrés de diminution de production de déchets (DMA) sur le territoire, d'augmentation de la valorisation et de diminution du recours au stockage en décharge,

- mettre en œuvre une démarche itérative de recherche de solutions pour éviter la production de déchets et valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets qui n'ont pu être évités,
- aller vers la transparence sur les coûts et les modes de gestion de la part des collectivités et des acteurs candidats,
- faire bénéficier les autres territoires de son expérience afin de diffuser les bonnes pratiques,

APPROUVE le plan d'actions proposé dans la candidature de la Ville, permettant la mise en place de 12 actions agissant sur la prévention des déchets et l'amélioration de la performance de tri des déchets.

(unanimité)

13/ APPROUVE la prise en charge à hauteur de 50 % de l'abonnement annuel de transport « imagine R » des collégiens affectés au collège Molière et issus du groupe scolaire Rosa Parks par la ville d'Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

14/ PREND ACTE de la désignation pour siéger au sein du Conseil d'administration au sein du CCAS, en qualité de conseiller municipal :

Elu à remplacer	Nouveau représentant
Mme Marie PIERON	Mme Ana MACEDO

15/ APPROUVE la création d'une association pour promouvoir le prolongement de la ligne de métro n° 10, DECIDE l'adhésion de la ville d'Ivry-sur-Seine à « l'Association pour promouvoir le prolongement de la ligne de métro n°10 », APPROUVE ses statuts, AUTORISE le versement de la cotisation annuelle dont le montant sera fixé par l'assemblée générale de l'association.

PREND ACTE de la désignation comme représentants de la Ville à l'Assemblée générale, de ladite association :

Titulaires : - M. Stéphane PRAT
- M. Romain MARCHAND

Suppléants : - Mme Catherine VIVIEN
- Mme Jacqueline SPIRO

16/ APPROUVE le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées pour l'année 2015.
(unanimité)

17/ APPROUVE le montant définitif des attributions de compensation à verser aux communes au titre de l'année 2015 à :

- 10 177 185 € pour la commune de Choisy-le-Roi,
- 43 075 114 € pour la commune d'Ivry-sur-Seine,
- 38 609 337 € pour la commune de Vitry-sur-Seine.

(unanimité)

18/ APPROUVE les flux financiers de la communauté d'agglomération vers la commune d'Ivry-sur-Seine tels que décrits dans le rapport de la CLECT du 30 septembre 2015, à savoir :

- 24 310 € pour la part investissement de la plateforme Charles Foix pour 2014,
- 57 682 € pour la part fonctionnement de la plateforme Charles Foix pour 2014,
- 11 839 € de remboursement sur factures payées en 2014 par la ville pour la plateforme Charles Foix.

(unanimité)

19/ APPROUVE l'attribution d'un fonds de concours de 849 700 € par la communauté d'agglomération Seine-Amont destiné à financer le fonctionnement des équipements sportifs et nautiques de la Ville ainsi que la convention avec la communauté d'agglomération Seine-Amont fixant les modalités de versement de ce fonds de concours.

(unanimité)

20/ ACCORDE une subvention d'investissement d'un montant de 386 703 € HT à l'établissement public Silverinnov Plateforme Charles-Foix Seine-Amont destiné à financer l'équipement en mobiliers et matériels nécessaires à son fonctionnement et **APPROUVE** la convention avec l'établissement public Silverinnov Plateforme Charles-Foix Seine-Amont fixant les modalités de versement de cette subvention.

(unanimité)

21/ APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 5 000 € à l'association Comptoir de Ressources et d'Implication Citoyennes (CRIC) afin de soutenir son projet visant à développer une activité de distribution de produits alimentaires en « circuits courts ».

(unanimité)

22/ APPROUVE la convention financière avec le lycée Romain Rolland relative à la poursuite du projet d'éducation artistique et culturelle (enseignement facultatif cinéma) pour l'année scolaire 2015/2016.

(unanimité)

23/ SOLLICITE auprès du Département du Val-de-Marne une subvention en investissement pour le Hangar au titre de l'année 2015.

(unanimité)

24/ APPROUVE la convention à passer avec la ville de Vitry-sur-Seine afin de poursuivre la mise en œuvre de l'atelier santé ville intercommunal et **PRECISE** que la ville d'Ivry-sur-Seine qui assure le portage du projet, reversera, dès notification du versement des subventions accordées annuellement par l'Etat, 50% de leur montant à la ville de Vitry-sur-Seine.

(unanimité)

25/ RETIRE ET REMPLACE la délibération du 24 septembre 2015 et **APPROUVE** la convention de prestation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France pour l'année 2015 permettant de financer les actions recentralisées de santé publique en matière de lutte contre la tuberculose, de vaccination et lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) à hauteur de 155 935 €.

(unanimité)

26/ APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens avec l'ARS d'Ile-de-France pour l'année 2015 permettant la mise en œuvre et le financement du projet PASS ambulatoire bucco-dentaire.

(unanimité)

27/ ACCORDE une participation financière d'un montant de 7 500 € au profit du Fonds de Solidarité Habitat (FSH), géré par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, au titre de l'année 2015.

(unanimité)

28/ APPROUVE la création de postes dans le cadre des tableaux annuels d'avancement de grade 2015.

(unanimité)

29/ PRECISE que l'indemnité exceptionnelle CSG instituée par le décret n° 97-215 du 10 mars 1997 est abrogée à compter du 1^{er} mai 2015, **DECIDE** d'appliquer l'indemnité dégressive dans les conditions définies par le décret n° 2015-492 du 29 avril 2015 pour les agents titulaires bénéficiaires des dispositions du décret du 10 mars 1997 et **FIXE** au 1^{er} mai 2015 la date d'effet du versement mensuel de l'indemnité dégressive conformément au décret du 29 avril 2015.

(unanimité)

30/ APPROUVE la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne en matière de santé et de sécurité au travail.

(unanimité)

31/ APPROUVE la convention au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour un montant de 17 500 euros.

(unanimité)

/ EST INFORME de la modification du projet éducatif de territoire (PEDT).

/ PREND ACTE de la communication de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 autorisant la compagnie Parisienne de chauffage Urbain SA (CPCU) à exploiter des installations de combustions (installations classées) au 177 rue de Bercy à Paris (75012).

(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2014 SIFUREP.

(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} septembre au 31 octobre 2015.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23h20

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU